



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2022 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme qui s'est tenue le 28 janvier 2023 à Selongey

Après 2 années de pandémie, l'Assemblée Générale annuelle 2022 du Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) a pu se tenir en présentiel le samedi 28 janvier 2023 à la Salle Frédéric Lescure de Selongey (21260)

Avaient préalablement reçu **par voie électronique un courrier d'invitation à l'AG avec ordre du jour** :

- Chacun des présidents des **clubs FFCT de Côte-d'Or** ainsi que **le représentant des Membres Individuels (M.I.)**
- Mr Jean-Claude GIROUD, Président du Coreg de Bourgogne-Franche-Comté
- Mme Marie-Christine LONJARET et Mr Guy VARIOT, les 2 censeurs aux comptes du Codep 21
- Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mr Jean-Marie BROUSSE, Trésorier de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Attractivité, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Bernard TERMELET, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Côte-d'Or (CDOS 21)
- Mr François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or.
- Mme Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Mr Charles BARRIERE, Conseiller Départemental
- Mr Hubert BRIGAND, Député de la 4^{ème} circonscription
- Mme Corinne DETOUILLON, Présidente du CDRP 21
- Mr Gérard LEGUAY, Maire de Selongey
- Mr Dominique DUCHAMP, adjoint au Maire de Selongey
- Mr Jean-Pierre BROCARD, Conseiller-Délégué à la Mairie de Selongey
- Mr Benoit BERNY, Président de la Comcom Tille et Venelle
- Mr Pierre LESCURE, Délégué Régional de l'Amicale des Cyclos Cardiaques.

Les présidents de clubs ainsi que le représentant des M.I. avaient également reçu par voie électronique l'ensemble des rapports à approuver, ainsi que les instructions pour le vote électronique.

Liste des personnalités invitées et présentes :

- Mr Jean-Marie BROUSSE, représentant Mme Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme
- Mme Catherine LOUIS, Vice-Présidente du Conseil Départemental, représentant Mr François SAUVADET.
- Mme Monique YAZZOURH, Secrétaire Générale du CDOS, représentant Mr Bernard TERMELET
- Mr Dominique DUCHAMP, adjoint au Maire de Selongey, représentant Mr Gérard LEGUAY, Maire.
- Mr Pierre LESCURE, Délégué Régional de l'Amicale des Cyclos Cardiaques.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT

DIJON
métropole



Membres du Comité Directeur présents : Hervé BAUDON, Thierry BELLOIR, Anne-Marie BOURDILLAT, Bernard BOURDILLAT, Philippe BRACON, Luc CHAUDRON, Philippe CHUDZIAK, Christian DESBOIS, Dominique GUERNIC, Yann LONJARET, Jean-Paul MARTINET, Michel REGNAULT, Jacques ROUGET.

Quorum : comme les années précédentes, les votes de cette AG ont eu lieu par voie électronique entre le 20 et le 27 janvier 2023, préalablement à l'assemblée générale du 28 janvier. A noter que 37 structures sur 41 se sont exprimées sur l'ensemble des rapports. Avec 90% des voix exprimées, le quorum était largement atteint, permettant la validation de l'AG.

Sur les 41 structures invitées (dont le groupement des Membres Individuels), 28 étaient présentes à la l'assemblée générale.

Voir la liste des membres présents en annexe 1.

Avant de dévoiler le résultat des votes, l'assemblée générale s'est déroulée suivant l'ordre du jour prévu.

Le Président Jean-Paul MARTINET ouvre la séance à 14h30 heures en remerciant les participants et les personnalités présentes. Puis il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activités
- 3) Rapport financier 2022 + Budget prévisionnel 2023
- 4) Rapport des censeurs aux comptes
- 5) Résultats des votes
- 6) Rapport des différentes commissions
- 7) Intervention des personnalités
- 8) Remise des récompenses

1) Rapport moral :

Le Président Jean-Paul MARTINET fait alors lecture de son rapport moral (**voir annexe 2**).

2) Rapport d'activités :

Le rapport d'activités est présenté par la secrétaire Anne-Marie BOURDILLAT (**voir annexe 3**).

3) Rapport financier 2022 et budget prévisionnel 2023 :

Le rapport financier 2022 et le projet de budget 2023 sont présentés par le trésorier Christian DESBOIS (**voir annexe 4**).

4) Rapport des censeurs aux comptes :

Mme Marie-Christine LONJARET et M. Guy VARIOT, censeurs aux comptes, présentent le rapport des censeurs relatif aux comptes 2022 du Codep (**voir annexe 5**).

5) Résultats des votes :

Le vote des rapports a été confié à une société extérieure (EuroVote) sous contrôle d'un huissier afin d'en assurer la confidentialité. Il est à noter que, afin de limiter les coûts, le vote a été mutualisé avec le Coreg BFC. Ce vote s'est déroulé du vendredi 20 au vendredi 27 janvier 2023.

Nombre de clubs votants : 41, représentant au total 130 voix. Il est à noter que 90% des clubs ont voté.

Suite à l'appel à candidature aux postes vacants, une candidate s'est présentée, en la personne de Rachel PERRIN. Cette candidate a été élue avec 114 voix sur 123 exprimées.

Composition du bureau de vote :

- Responsable du dépouillement : Jean-Claude GIROUD (Président du Coreg)
- 3 assesseurs : Thierry BELLOIR (Codep 21) - Christian STOCKLOSA (Cyclo Club du Val d'Is) et Aurélie HENRY (Coreg BFC)
- 2 scrutateurs : Jean-Paul Martinet (Président du Codep 21) et Anne-Marie BOURDILLAT (Secrétaire du Codep 21).

Présentation des résultats des votes qui marquent, à une très large majorité, l'approbation de tous les rapports.

Voir les résultats des votes en annexe 6.

6) Rapports des commissions : (voir annexe 7)

Chaque responsable de commission présente alors le rapport d'activité 2022 de sa commission :

- Commission Tourisme (Michel REGNAULT)
- Commission VTT (Bernard BOURDILLAT)
- Commission Gravel (Yann LONJARET)
- Commission AF3V (Philippe BRACON)
- Commission Sécurité (Thierry BELLOIR)
- Commission Formation (Jacques ROUGET)
- Commission Jeunes (Luc CHAUDRON)
- Commission Féminines (Anne-Marie BOURDILLAT)
- Commission Sports Adaptés (Michel REGNAULT)
- Commission Webmaster (Michel REGNAULT)
- Commission Statistiques (Dominique GUERNIC)

7) Résumé des interventions des personnalités :

- La parole est donnée à **Mme Catherine LOUIS**, Vice-Présidente du Conseil Départemental, représentant M. François SAUVADET, excusé.

Mme Louis nous félicite pour les rapports énoncés en début d'AG et précise que le Conseil Départemental est toujours à nos côtés. Elle confirme l'aide de 5000€ apportée par le Conseil Départemental. La collaboration entre notre Codep et Côte-d'Or Attractivité, présidée par Mme Bonnet-Vallet, est très appréciée. Un vrai partenariat de qualité est établi entre le Codep 21 de cyclotourisme et le Conseil Départemental. Mme Louis a noté notre inquiétude par rapport au bénévolat qui souffre et que la crise sanitaire n'a pas favorisé, mais elle nous encourage à rester positifs. Lors de la dernière remise des trophées du bénévolat organisée par le Conseil Départemental, elle a constaté un certain rajeunissement des bénévoles. Il faut encourager les jeunes à s'investir dans les clubs et les associations. On a l'impression de n'avoir pas toujours ou pas suffisamment de reconnaissance par rapport au temps passé. Il faut mettre les bénévoles au-devant de la scène car ils sont indispensables.

La France va accueillir les JO en 2024, la Côte-d'Or s'investit dans l'accueil de la flamme. Les JO méritent d'être relayés et d'associer tous les publics et tous les territoires. F. Sauvadet étant également président des départements de France, la Côte-d'Or a donc été un des premiers départements à s'engager sur le passage de la flamme. Concernant le parcours de la flamme, le Département s'appuiera sur les Comités Départementaux et les structures départementales pour organiser des événements importants sur l'ensemble du territoire.

On peut s'enorgueillir d'avoir sur notre territoire la Réserve Naturelle Régionale Forêt d'Exception de Val-Suzon (seulement 15 Forêts d'Exception en France et celle de Val-Suzon a été la 5^{ème} à être labellisée). Mr Rouget a participé à ces travaux.

Mme Louis nous souhaite des vœux fructueux et nous félicite pour notre travail.

- **Intervention de Mr Pierre LESCURE**, délégué régional de l'Amicale des cyclos-cardiaques et également rédacteur de la revue "Cœur et Vélo", revue trimestrielle distribuée gratuitement à tous les adhérents de l'Amicale ainsi qu'à tous les clubs cyclos de France. Pour être adhérent à cette amicale, il faut avoir subi une opération de chirurgie cardiaque. Environ 50 % des adhérents possèdent un VAE qui leur permet de continuer à pratiquer leur sport. L'Amicale des cyclos cardiaques organisera les "parcours du cœur" à Saint-Julien le 27 mai 2023.

- **Intervention de Mr Dominique DUCHAMP, Adjoint au Maire de Selongey**
Au nom de la Municipalité de Selongey, Mr Duchamp exprime le plaisir de nous recevoir. Il trouve très enrichissant les valeurs que nous portons (jeunesse, handicap). Il mentionne le Centre d'Hébergement Local (avec accès pour les personnes à mobilité réduite). Il souligne que les bénévoles sont porteurs de valeurs de partage et de passion. Les associations sont remplies de projets et ont besoin de jeunes bénévoles dans leurs structures. L'investissement des jeunes passent par l'éducation : les bénévoles vont dans les structures éducatives pour leur parler du bénévolat. Il faut aller vers les jeunes et ne pas attendre qu'ils viennent à nous, en les sensibilisant au milieu associatif.
Il nous remercie et renouvelle le plaisir d'avoir accueilli notre AG.

- **Intervention de Mme Monique YAZZOURH, Secrétaire Générale du CDOS, représentant le Président Bernard TERMELET.**
Elle nous remercie de l'avoir invitée et précise que nos comptes rendus sont lus soigneusement. Le CDOS nous accompagne et favorise la découverte de notre sport pour des personnes qui souhaitent faire du vélo. Mme Yazzourh rappelle l'existence de la formation Casico (logiciel de comptabilité pour les associations).
Le 3 juin un bon nombre de comités sera présent pour les Jeux de Côte-d'Or organisé par le CDOS à Chevigny-St-Sauveur. Le CDOS est de même derrière La Covati lors de la manifestation du 8 avril à Is-sur-Tille.
Mme Yazzourh nous remercie pour notre AG qu'elle qualifie de riche et qualitative.

- **Intervention de Mr Jean-Marie BROUSSE, représentant Mme Martine CANO, Présidente de la FFCT.**
Il note la progression de nos effectifs en 2022.
Il évoque les **Ecoles Françaises de Vélo** et précise que certains clubs pourraient en accueillir. C'est plus simple aujourd'hui de créer une EFV, de plus, la licence est moins chère pour les jeunes.

Dans le "Cyclanet" n° 73 à paraître :

Notre Fédération souhaite mener une **campagne nationale de communication** pour faire connaître la Semaine Fédérale, les maxi-vertes, les cyclomontagnardes. Cette campagne sera financée par la Fédération. On utilisera Radio France, spots TV, réseaux de cinéma). Reste à définir le public visé.

Modification des Statuts fédéraux : obligation de la parité hommes-femmes (2024 pour la Fédération et 2028 pour les Comités départementaux et régionaux). Les postes resteront vacants si parité impossible.

Campagne ANS : débutera prochainement. Le traitement des dossiers se fera désormais par région (demande ANS) avec une évaluation et proposition des sommes aux clubs et au CoDep par le CoReg. Le principe de l'attribution d'une enveloppe par région est acté. Une commission régionale d'évaluation devra être créée. La commission nationale subventions ANS, sera chargée, suite à l'instruction menée en amont par les comités régionaux et la Fédération, de valider les dossiers et de faire les propositions d'attribution des subventions à l'Agence nationale du sport.

Licence de fin de saison :

Les personnes adhérant pour la première fois à la Fédération à compter du 1er septembre de l'année en cours, peuvent bénéficier d'une licence « Fin de saison » valable 16 mois jusqu'au 31 décembre de l'année suivante (16 mois). À titre dérogatoire, les personnes n'ayant pas été licenciées depuis 5 ans peuvent également bénéficier de cette licence. Ce délai est désormais réduit à 3 ans. Les autres modalités demeurent inchangées.

Aides aux structures :

L'aide aux structures est en cours de modification. Le nouveau système sera mis en place pour la saison 2024.

L'aide aux structures décidée en 2019, modifiée en 2021, est basée sur une liste de critères liés à l'activité des structures. Ces critères sont valorisés par l'attribution de points. Ces critères sont trop nombreux et pour certains, pas assez pertinents et avec une valorisation trop faible (par exemple 570 clubs ont perçu, en 2022, moins de 10 €). Après des réunions de la commission Structures et débats au sein du Comité directeur fédéral, un toilettage des aides aux structures a été validé : il vise à réduire le nombre de critères et à éviter le saupoudrage. Le nouveau tableau d'aides aux structures est uniquement valable pour la saison 2023. Le Comité directeur a fixé, suite aux propositions de la commission, un seuil minimal de versement des aides : 25 € pour un club, 50 € pour un CoDep, et 100 € pour un CoReg. Le Comité directeur fédéral a également déterminé le plafond maximal des aides aux structures, intégrant les ristournes fédérales, à 900 000 €. Cette somme correspond au budget voté lors de l'AG de Niort. Pour mémoire, ce montant représente 33 % des cotisations des licenciés et 25 % du budget global. Il a été également décidé d'entamer une réflexion globale sur la manière de réformer en profondeur le système des aides de la Fédération vis-à-vis de l'ensemble de nos structures, avec une implication plus forte des CoReg et des CoDep. Ce nouveau système sera mis en place pour la saison 2024

Récompenses :

Les demandes de récompenses devront désormais être formulées le 15 septembre et non plus pour le 30, délai de rigueur. Les demandes arrivées après cette date seront prises en compte pour l'année suivante. N'hésitez pas à les demander !

"Ensemble à vélo 2024" : Rassemblement national prévu le 2 juin 2024 du côté du Bois de Vincennes. D'autres informations suivront.

JMB souhaite une bonne année avec une augmentation des effectifs.

8) Récompenses :

Une récompense fédérale a été attribuée à Michel BOCHARD (Membre Individuel) pour son accomplissement de la totalité des Brevets des Provinces Françaises (534 au total). Un grand bravo !

7 récompenses ont également été remises aux licenciés ayant donné la réponse exacte à l'énigme envoyée à l'ensemble des clubs le 4 novembre concernant l'arbre de Collonges-lès-Bevy.

Les récompenses sont remises pour le challenge départemental (**voir annexe 8**).

Clôture de l'Assemblée Générale à 18h00.

Fait à Dijon, le 9 février 2023

Jean-Paul MARTINET
Président du Codep 21



Anne-Marie BOURDILLAT
Secrétaire





Comité Départemental de Côte-d'Or
de la Fédération Française de
Cyclotourisme

Détail des annexes au compte rendu de l'Assemblée Générale 2022 du Comité Départemental de Cyclotourisme de Côte-d'Or

Tenue le 28 janvier 2023 à Selongey



Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Liste de Présence - AG 2022 (à Selongey le 28 janvier 2023)

N° Club	Nom Club	Nom	Prénom	Présent	Absent non représenté
22	CYCLOTOURISTES BOURGUIGNONS	CHABEUF	MICHEL	X	
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	GERARDIN	NORBERT	X	
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	BOURDILLAT	BERNARD	X	
688	CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS	LONJARET	YANN	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	CHANTAL	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BROUSSE	JEAN-MARIE	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BLANCHARD	BERNADETTE	X	
694	CHANTALISTES SPORT-CULTURE	BLANCHARD	PHILIPPE	X	
963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	DIOT	CHRISTIAN	X	
963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	BOURDILLAT	ANNE-MARIE	X	
963	CERCLE LAIQUE MARSANNAY	MARTINET	JEAN-PAUL	X	
1490	ASSOCIATION SPORTIVE SIMEL				X
1813	LES CYCLOS DU PAYS D ARNAY	BROSSE	CYRIL	X	
1813	LES CYCLOS DU PAYS D ARNAY	GUILLEMIN	LAURENT	X	
1899	A S C V E C	THEVENARD	MARTINE	X	
1899	A S C V E C	MARTIN	RENE	X	
1899	A S C V E C	JACQUOT	GILBERT	X	
1899	A S C V E C	CHAUDRON	LUC	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	BAUDON	PHILIPPE	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	DESAUTELS	MICHEL	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	DARRAS	PHILIPPE	X	
2009	CYCLOS RAND MONTBARDOIS	BAUDON	HERVE	X	
2099	ASPTT CYCLO DIJON	MOUGIN	JEAN-MICHEL	X	
2278	U.S.C. VENAREY LES LAUMES	BAGNARIOL	BRUNO	X	
2379	VELO CLUB SEURROIS	VERPAUX	PASCAL	X	
2379	VELO CLUB SEURROIS	ROSAND	GERARD	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	BOURGEOIS	DIDIER	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	PELLETIER	DIDIER	X	
2404	BEAUNE CYCLOS	LEPY	JACQUES	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	ROUGET	JACQUES	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	LANDROT	EVELYNE	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	PINEL	BERNARD	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	BADIER	GEORGES	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	BELLOIR	THIERRY	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	GUERNIC	DOMINIQUE	X	
2452	AVENIR SPORT CULTURE CHEVIGNY	REGNAULT	MICHEL	X	
3073	A L CULTURE LONGVIC	DUCROT	JEAN-LUC	X	
3322	CHATILLON CYCLOTOURISTE	SAINTEMARIE	PATRICK	X	
3560	ASC ST APO	VERET	ERIC	X	
3560	ASC ST APO	BOYAUX	CHRISTIAN	X	

Liste de Présence - AG 2022 (à Selongey le 28 janvier 2023)

N° Club	Nom Club	Nom	Prénom	Présent	Absent non représenté
3614	CYCLO RANDONNEUR AUXONNAIS	DUBY	CHRISTIAN	X	
3614	CYCLO RANDONNEUR AUXONNAIS	CUZZOLIN	ANDRE	X	
4103	CYCLO ST USAGE	GAUFFINET	FRANCOIS	X	
4103	CYCLO ST USAGE	LEBLANC	MICHEL	X	
4103	CYCLO ST USAGE	VARIOT	GUY	X	
4158	SAULIEU VELO CLUB				X
4469	ASSOC CYCLO TOURIS SELONG	CHUDZIAK	PHILIPPE	X	
4750	CLUB BRAZEY CYCLOS	BUTEL	YVAN	X	
4750	CLUB BRAZEY CYCLOS	BUTEL	HELENE	X	
4750	CLUB BRAZEY CYCLOS	PERRON	DOMINIQUE	X	
5035	CYCLO CLUB DU VAL D IS	STOCKLOSA	CHRISTIAN	X	
5268	CYCLO CLUB BELLENEUVOIS				X
5408	C.C. STE MARIE LA BLANCHE				X
5687	CYCLO VTT LOISIRS NOLAY				X
6385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	BASSARD	DAVID	X	
6385	V.C.P.A.POUILLY EN AUXOIS	DESBOIS	CHRISTIAN	X	
6609	AMICALE DES DIAGONALISTES DE FRANCE				X
6644	UNION CYCLO DE CHENOVE				X
6950	AS QUETIGNY	MATHELY	PHILIPPE	X	
6950	AS QUETIGNY	LOUIS	GERARD	X	
7219	VELO CLUB SEMUROIS	DURUPT	CLAUDE	X	
7219	VELO CLUB SEMUROIS	MILLERAT	JEAN-LOUIS	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	DUPUIS	FABIEN	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	BONNIN	ANITA	X	
7432	CYCLOTILLE GENLIS	BRACON	PHILIPPE	X	
7502	LES PIERRES QUI ROULENT	VIGOT	GERARD	X	
7502	LES PIERRES QUI ROULENT	VIGOT	SERGE	X	
7644	RANDONNEURS DE VILLERS - LES - POTS				X
7947	ASL AISEREY	MALET	GERARD	X	
7947	ASL AISEREY	MARCHAND	MICHEL	X	
8024	AMICALE CHU DIJON				X
8159	TANDEM CLUB DIJONNAIS				X
8398	CYCLOS POTES DIJON 21				X
8433	CYCL ARC				X
8447	U.S.C.D. SECTION CYCLO	SAFFROY	JEAN LUC	X	
8465	CINECYCLO				X
99021	M.I. COTE D OR	BOCHARD	MICHEL	X	
	CYCLOS CARDIAQUES	LESCURE	PIERRE	X	
	INVITE	LONJARET	GILBERT	X	
	INVITE	LONJARET	M. CHRISTINE	X	

ASSEMBLEE GENERALE 2022
Samedi 28 janvier 2023 - A Selongey

ANNEXE 2

RAPPORT MORAL 2022

Monsieur le Maire de la Ville de Selongey
Madame la Présidente de Côte-d'Or Attractivité et vice-présidente du Conseil Départemental
Monsieur le Président de la comcom Tille et Venelle
Madame la Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme, ou son représentant
Monsieur le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte-d'Or,
Madame la Présidente Départementale de la Randonnée Pédestre,
Monsieur le Président régional de Bourgogne-Franche-Comté FFCT,
Mesdames et Messieurs les Président(e)s, Chères Ami(e)s Cyclotouristes.

Je voudrais tout d'abord remercier le club de l'ACT Selongey et son président Philippe CHUDZIAK qui nous accueille dans sa localité aujourd'hui.

Grand merci à vous, Monsieur le Maire, pour cette somptueuse salle de spectacle que vous mettez gracieusement à notre disposition, et grand merci pour le vin d'honneur que vous nous offrez en clôture de cette assemblée. Nous sommes toujours très bien accueillis à Selongey pour toutes nos activités, que ce soit pour des formations ou pour le critérium départemental du jeune cyclo que le club de l'ACT Selongey a accueilli en 2022.

Beaucoup d'entre nous ont été particulièrement affectés en 2022 par la disparition d'un proche, enfant, parent, conjoint, membre de son club. Et je ne voudrais pas commencer cette assemblée générale sans avoir une pensée émue pour tous ceux que la douleur n'a pas épargnés. Je tiens à rappeler ici la mémoire de Pierre VIARD, ancien Président de l'ACT Selongey, disparu tout récemment.

Nous venons de terminer notre saison 2022, qui sera redevenue une année "presque normale" après deux années totalement bouleversées par cette pandémie de Covid qui, je l'espère, se termine malgré quelques soubresauts. Un autre élément perturbateur s'invite de plus en plus fréquemment ces dernières années, à savoir la canicule qui conduit certains de nos clubs à annuler leurs manifestations.

Mais malgré ces conditions parfois défavorables, notre comité a quelques points positifs à faire valoir, que je développerai en trois chapitres : nos effectifs, l'activité de nos clubs et nos objectifs pour 2023.

Tout d'abord, **nos effectifs**. Au 31 décembre 2022, nous étions 1431 licenciés en Côte-d'Or (1314 en 2021), répartis dans 40 clubs (37 en 2021), auxquels s'ajoute le groupe des 31 membres individuels (MI) licenciés dans le département.

En 2022, 3 nouveaux clubs nous ont rejoints et se sont affiliés, le Foyer Rural d'Arc-sur-Tille avec 18 licenciés, l'Union Sportive des Cheminots Dijonnais section cyclo avec 37 licenciés (à remarquer un nombre de féminines qui représente la moitié de la section : elles sont au nombre de 18) et le club Cinécyclo avec 3 licenciés.

18 de nos clubs ont vu en 2022 leur effectif augmenter de façon significative (notamment plus 22 adhérents pour un club, plus 11, plus 10 et plus 9 pour 3 autres). Ainsi près de la moitié de nos clubs ont vu leur effectif augmenter ; pour l'autre moitié, la baisse reste raisonnable et gageons que l'année 2023 sera pour eux une année de reconquête, tout en souhaitant que les structures qui ont bénéficié d'une augmentation en 2022 maintiennent le cap.

Il est à noter une nette augmentation de nos féminines (316 en 2022 pour 277 en 2021).

Avec 316 dames pour 1115 messieurs, les féminines représentent maintenant un peu plus de 22% de nos effectifs. Je voudrais saluer ici les 12 clubs où les dames représentent au moins 1/4 des licenciés, la palme revenant depuis toujours à Ste Marie-la-Blanche avec 59% de dames, suivi de l'USCD avec 49%, Seurre avec 44%, Châtillon, Chevigny, Belleneuve, Quetigny et les Chantalistes entre 30 et 40% et Tandem Club, ASPTT, VCPA Pouilly en Auxois, Aiserey entre 25 et 30%. Merci ici à toutes celles et tous ceux qui cherchent à faire pratiquer le cyclotourisme aux dames, je pense notamment à la commission féminine du Codep avec l'organisation de son voyage itinérant féminin annuel.

Nous sommes bien un Codep important, le 31^{ème} de France parmi les 95 comités départementaux en nombre total de licenciés, et nous restons, et de loin le Codep n° 1 de la région. 1/3 des clubs de Bourgogne-Franche-Comté sont côte-d'oriens. Nos effectifs totaux représentent 32% de la région BFC. 14 de nos clubs comptent de 0 à 20 licenciés, 14 de 21 à 40 licenciés, 6 de 41 à 60, 3 de 61 à 80 licenciés, 2 de 81 à 100 licenciés, et 1 à plus de 100 membres.

Pardonnez-moi ce défilement de chiffres mais il faut bien faire remarquer de temps en temps quand nous sommes dans une spirale positive, et ceci grâce à vous, les clubs, qui avez su vous mobiliser, communiquer, persuader et accueillir de nouveaux adhérents et également, nous le supposons, grâce à la gratuité de la première licence.

Je suis fier d'annoncer que pour cette année nous sommes en deuxième position des Codep de toute la France par rapport à l'augmentation de nos effectifs (plus 117 par rapport à 2021).

Quant à nos 22 jeunes de moins de 18 ans, 6 jeunes filles et 16 garçons, ils sont loin d'occuper la place qu'ils méritent dans notre Codep. Deux Ecoles Françaises de Vélo subsistent dans notre département. A la vue des effectifs jeunes, certains clubs pourraient s'orienter vers l'ouverture d'une EFV, d'où l'intérêt de formations d'éducateurs pour les accueillir. Ces clubs se reconnaîtront, alors sautez le pas et créez votre EFV, c'est comme cela que nous attirerons ces jeunes et pourquoi pas leurs parents ou leurs grands-parents.

L'activité de nos clubs. Il y a les clubs que nous connaissons bien, que chacun connaît bien, parce qu'ils savent se mobiliser et montrer les couleurs de leur structure en s'inscrivant aux randonnées de notre calendrier départemental. Et puis il y a les autres, ceux que nous voyons moins souvent ou pas du tout. Nos bénévoles donnent de leur temps et de leur courage pour constituer un calendrier conséquent de manifestations (plus de 50 manifestations par an). Alors soyons reconnaissants de ces investissements en participant à leurs organisations avant qu'ils ne se découragent.

Mais je ne vais pas être défaitiste et je vous fais confiance vous, président(e)s de clubs, pour motiver vos adhérents.

Je constate au cours de ces dernières années une innovation dans les propositions d'organisations de vos structures : de plus en plus de circuits "gravel" sont intégrés dans les manifestations de certains clubs, et je m'aperçois que le nombre de pratiquants de ce type de vélo progresse petit à petit.

Je pense que ces clubs ont raison de promouvoir le gravel, en effet lors de mes balades pédestres, je croise très souvent des adeptes de ce vélo "mi-route, mi-chemin" dans les sentiers caillouteux. Notre Codep est prêt à aider les clubs qui souhaiteraient proposer en complément de leur circuits route ou VTT des parcours gravel.

Certains de nos clubs n'hésitent pas à promouvoir le cyclotourisme (trop peu à mon goût) auprès du grand public en proposant des activités telles que les cyclos-découvertes ou des conventions de pré-accueil et je les encourage à continuer. En effet cette année, pour les trois clubs qui se sont investis, 13 nouveaux adhérents ont pris une licence. Aussi j'encourage la majorité des autres clubs à profiter de ces activités "pour tous" promues par notre Fédération pour augmenter encore plus nos effectifs en 2023.

Je voudrais citer un club de notre comité qui s'est engagé dans la labellisation de sa randonnée VTT "Randonnée des climats" et qui a été validée par notre Fédération en "Verte Tout Terrain", le club de Beaune Cyclos. Il est important de souligner que cette organisation rapportera à ce club 300€. Souhaitons à son président Jacques LEPY et tous ses adhérents une pleine réussite de cette manifestation.

Lors des assemblées générales de fin de saison, plus de la moitié des clubs cyclos de Côte-d'Or invitent régulièrement leur Codep et je tenais à vous en remercier, cela témoigne de la reconnaissance et de la confiance que vous nous faites. A chaque fois, c'est un immense plaisir pour nous, Codep, d'être présent auprès de vous pour représenter notre Fédération, et je vous félicite vivement pour la très grande qualité de vos AG et pour les projets de club que vous portez. Il est vrai que vos clubs sont dynamiques, cherchent toujours à innover et à proposer des manifestations, sorties et voyages qui sortent de l'ordinaire.

En revanche, je le vois assez souvent, lorsqu'arrive le moment de renouveler le bureau en fin d'assemblée, les ardeurs s'estompent trop rapidement. J'avoue que c'est préoccupant, et je crains que des clubs, même très dynamiques, meurent faute de dirigeant ou de président.

Certains sont pourtant prêts à franchir le pas, mais doutent de leurs capacités à assumer certaines fonctions. Alors sachez que vous pouvez compter sur votre Codep pour assurer quelques formations de dirigeant et d'animateur-club, notre responsable formation est prêt à se déplacer s'il le faut. Il y a lieu de démystifier la fonction ; diriger un club ne doit pas relever de l'exploit, d'autant plus qu'il s'agit avant tout d'un travail d'équipe.

Nos objectifs pour 2023. Nos objectifs restent les mêmes, nous souhaitons tout simplement, à travers des clubs dynamiques et à la convivialité débordante, voir se développer le cyclotourisme, activité de plein air à la fois sportive et culturelle, et qui permet à tout pratiquant d'améliorer son capital santé. N'oublions pas que le cyclotourisme s'adresse à tous, quel que soit l'âge, jeunes, dames, familles, personnes en situation de handicap, il n'est en aucun cas réservé à une élite.

Car tel est bien le rôle d'un club que d'accueillir des nouveaux pratiquants et de chercher à se renouveler. L'accueil doit rester notre priorité, si nous ne voulons pas voir nos clubs s'étioler puis disparaître. En effet à la vue de la pyramide des âges de nos adhérents où la moyenne se situe entre 60 et 75 ans, nous devons bien admettre qu'il nous faut du "sang neuf", des idées et des projets novateurs.

Notre Fédération est à nos côtés et récompense les clubs qui entre dans cette démarche en faveur de l'accueil, elle met à notre disposition un certain nombre de moyens, que ce soit en matière de formation (dont la formation "animateur-club" pour laquelle votre comité directeur s'implique depuis plusieurs années), en matière d'assurances (avec des garanties qui nous permettent d'être sécurisés quant aux non-licenciés venus découvrir notre activité), à travers le concept de la cyclo-découverte, ou à travers la "convention de pré-accueil". N'oublions pas que tout débutant, même d'un certain âge, qui découvre le cyclotourisme par des petits circuits autour de son clocher, peut devenir rapidement "un avaleur de kilomètres" et être capable de grandes randonnées, de grandes traversées, de grands brevets fédéraux et de grands voyages à vélo.

Et n'oublions pas le public des vététistes en général beaucoup plus jeune, qui pratique majoritairement sans licence, et qui mériterait d'intégrer nos clubs, permettant ainsi leur rajeunissement.

Nous nous devons de participer aux différents forums organisés par les municipalités et intercommunalités pour nous faire connaître, en utilisant les "kits communication" proposés par notre Fédération, sans oublier "mai à vélo".

Et n'oublions surtout pas notre sécurité et celle des pratiquants à vélo. Faisons-nous connaître auprès des commissions municipales ou intercommunales pour travailler ensemble avec le même objectif : la **sécurité** des pratiquants dans les villes, sur les routes ou sur les voies adaptées. Votre Codep travaille à son niveau, avec la Métropole, la Préfecture et le Conseil Départemental, il est aujourd'hui de plus en plus sollicité et écouté.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans remercier tout d'abord nos partenaires, la Ville de Dijon qui met à notre disposition des salles de réunion à titre gratuit à la Maison des Associations, et le Conseil Départemental de la Côte-d'Or qui depuis plusieurs années dans le cadre d'une convention renouvelée annuellement, nous verse 5000 €.

Je remercie ici également publiquement toute l'équipe du Codep, dont le travail et les propositions sont reconnues et appréciées par le Conseil Départemental et Côte-d'Or Attractivité. Hélas, un de nos membres, Bernard BRIDANT a décidé de quitter le Codep après deux années suite à des problèmes de santé. Il s'était impliqué au maximum dans la formation au nom du Codep, dans la plus grande discrétion mais avec la plus grande efficacité. Je souhaite à Bernard, une meilleure santé et encore merci pour son investissement.

Mes remerciements vont enfin à vous, présidents, dirigeants et licenciés des clubs pour votre présence à cette assemblée.

Chères amies cyclotouristes, chers amis cyclotouristes, à tous, je souhaite une belle saison 2023, avec des randonnées riches en partage et en découverte, et que chacun à notre place, nous sachions donner l'envie de faire partager notre plaisir, que nous soyons les dignes **ambassadeurs** du cyclotourisme.

Le Président

Jean-Paul MARTINET

ASSEMBLEE GENERALE 2022
Samedi 28 janvier 2023 - A Selongey

ANNEXE 3

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Le fonctionnement du CODEP avec ses différentes réunions

Le Comité Directeur s'est réuni à la Maison des Associations à Dijon les 12 janvier, 9 février, 30 mars, 10 mai, 28 juin, 1^{er} septembre, 16 novembre et 14 décembre.

Le CODEP et le CoReg Bourgogne Franche-Comté

Participation du CoDep (président et nombreux membres) le 6 février 2022 en visio-conférence à l'assemblée générale 2021 du CoReg Bourgogne Franche-Comté.

Le CoDep a participé aux réunions du comité régional FFCT de Bourgogne-Franche-Comté les 26 février au CRIR de Dijon, 26 mars (télé-réunion), 7 mai à Salives, 1^{er} octobre à Dole et 26 novembre à Dole.

Le CODEP et la Fédération, Commission Fédérale PSH (Personnes en Situation de Handicap)

Réunion de la Commission Fédérale PSH qui s'est tenue à Dijon **les 24 et 25 mars**. Jacques ROUGET, sollicité début février par François BEAUDOUIN, président de la commission nationale PSH, a organisé l'accueil de cette commission au CREPS Dijon-Mirande (réservation de l'hébergement, de la restauration et de la salle de réunion), et sollicité quelques membres du Codep ainsi que Rachel PERRIN du Tandem Club Dijonnais pour participer aux réunions et échanges de cette commission PSH.

Le CODEP et la FF du Sport Adapté (BFC)

Le 17 mai, participation à la réunion préparatoire à une sortie vélo d'un groupe de jeunes en situation de handicap. Projet initié par Mme Léa MASSIBOT, agent de développement de la **Ligue de Bourgogne-Franche-Comté du Sport Adapté**.

Le 20 mai, accompagnement par quelques bénévoles des clubs de l'ASC CHEVIGNY, des Chantalistes SC et du Tandem Club Dijonnais, du groupe et de ses éducateurs depuis le lac Kir jusqu'à Ste Marie sur Ouche le long du canal de Bourgogne.

Le CODEP et les Jeunes

Le 27 avril organisation du critérium départemental du jeune cyclotouriste avec la participation du collège Paul Fort d'Is-sur-Tille, 16 jeunes de 12 à 15 ans ont participé, accompagnés de leur professeur d'EPS.

Le CODEP et les clubs de Côte-d'Or

Le CoDep s'est toujours voulu proche de ses clubs, en répondant à leurs interrogations et sollicitations (démarches et saisies diverses, assurances, remise de la liste des licenciés des clubs aux organisateurs de randonnées, déclarations diverses, etc ...).

Le codep est aussi proche de ses clubs en répondant aux invitations aux assemblées générales des clubs suivants :

Nom du Club	Date de l'AG	Heure	Membres du Codep présents
ASC Chevigny-St-Sauveur	vendredi 4 novembre 2022	17:45	J. Rouget - Martinet JP
Cyclo Club du Val-d'Is	vendredi 4 novembre 2022	20:00	Bourdillat B - Bourdillat AM
ASC St-Apo	samedi 5 novembre 2022	16:30	D. Guernic - AM Bourdillat
CL Marsannay	mardi 8 novembre 2022	20:30	J.P. Martinet
Cyclotille Genlis	vendredi 18 novembre 2022	18:30	J.P. Martinet
Chantalistes Sport Culture	samedi 19 novembre 2022	15:30	Y. Lonjaret
ASPTT	dimanche 20 novembre 2022	09:30	J.P. Martinet
Cyclos Randonneurs Dijonnais	samedi 26 novembre 2022	14:30	J.P. Martinet - B. Bourdillat - Y. Lonjaret
Cyclos Randonneurs Montbardois	samedi 26 novembre 2022	09:00	H. Baudon
Velo Club Semur	vendredi 2 décembre 2022	18:30	J.P. Martinet
USCD section Cyclo	samedi 3 décembre 2022	17:00	J. Rouget - D. Guernic
USC Venarey-les-Laumes	samedi 3 décembre 2022	16:30	Pas de disponibilité
Brazey	vendredi 9 décembre 2022	19:00	Y. Lonjaret
Cyclo St-Usage	samedi 10 décembre 2022	10:00	J. Rouget
AS Quetigny	vendredi 16 décembre 2022	19:00	D. Guernic - M. Regnault
Beaune Cyclos	vendredi 16 décembre 2022	18:00	J.P. Martinet - B. Bourdillat
Les PQR (Comblanchien)	vendredi 16 décembre 2022	19:00	Ch. Desbois
ACT Selongey	dimanche 15 janvier 2023	10:30	P. Chudziak - Y. Lonjaret
Les Cyclos du Pays d'Arnay	dimanche 15 janvier 2023	10:00	AM. Bourdillat - B. Bourdillat
VCPA Pouilly	samedi 21 janvier 2023	17:15	Ch. Desbois - J.P. Martinet
Vélo Club Seurreois	samedi 21 janvier 2023	10:00	AM. Bourdillat - B. Bourdillat
Cyclos'Potes Dijon 21	samedi 21 janvier 2023	10:00	J.P. Martinet
ASC Varois & Chaignot	samedi 21 janvier 2023	16:00	T. Belloir
Châtillon Cyclotouriste	dimanche 22 janvier 2023	09:00	T. Belloir
Tandem Club	vendredi 27 janvier 2023	18:00	J.P. Martinet - H. Baudon

Le CODEP et sa Commission Tourisme

De nombreuses réunions de la Commission Tourisme du Codep ont eu lieu notamment pour préparer le séjour FFCT organisé par le Codep et inscrit dans le calendrier national qui a eu lieu à Moirans-en-Montagne (Jura) du 5 au 12 juin 2022.

Jacques ROUGET, Michel REGNAULT, Yann LONJARET et Jean-Jacques PANAY (membre de l'équipe d'encadrement du séjour), ont pris en charge pendant la semaine à Moirans le groupe des cyclotes et cyclos en adéquation avec le niveau de chacune et chacun.

Le CODEP et la Formation

Pour cette année 2022 le programme suivant a été réalisé :

- 2 stages éducateur "animateur-club" ont eu lieu

- Pour le premier : les 1^{er} avril et 6 mai à la MDA à Dijon, avec 9 participants.
- Pour le second : les 22 octobre et 5 novembre, à Marsannay-la-Côte, avec 8 participants

- 1 stage "Dirigeant" : le 19 novembre au CRIR à Dijon avec 16 participants

- 1 stage spécifique "Sécurité – Assurances" le 17 décembre au CRIR à Dijon avec 35 participants

- Les formations PSC1 dispensées par l'ADPC (Protection Civile de Côte-d'Or) font toujours l'objet d'une aide financière de la part du CoDep21 cyclotourisme et du CDOS. Pour 2022, 19 adhérents des clubs de Côte-d'Or ont été formés.

Le CODEP et Côte-d'Or Attractivité (ex Côte-d'Or Tourisme)

Le 3 mars, réunion d'échange avec Côte-d'Or Attractivité sur invitation de Mme Isabelle COROND-PEINTRE, directrice, et en présence de Mme Juliette RIPART, assistante développement avec pour objectif de promouvoir le cyclotourisme en Côte-d'Or. Le Codep était représenté par Jean-Paul MARTINET, Jacques ROUGET et Michel REGNAULT.

Le 16 mai, Jean-Paul MARTINET participe à l'AG de Côte-d'Or Attractivité.

Le CODEP et le CDOS Comité Départemental Olympique Sportif

Le 18 mars, participation du Vice-Président Jacques ROUGET à l'AG du CDOS à Is-sur-Tille.

Le CODEP et le Conseil Départemental

Le 10 février, réunion d'information pour le salon des seniors

Le 14 mars, participation de Jacques ROUGET au TROPHEES DES JEUNES ET DE L'ENGAGEMENT

Le 8 avril, réunion parcours de la flamme olympique sur invitation de Mme Catherine LOUIS (présents : Jacques ROUGET, Michel REGNAULT).

7 et 8 avril, participation au salon des seniors.

Le 9 mai, participation de Bernard BOURDILLAT et Jean-Paul MARTINET à la réunion d'échanges avec pour objectif la présentation de l'aide que pourraient apporter les services de l'état et mesurer la pertinence du groupement d'employeurs pour le développement des sports de nature.

Le 29 juin et 5 septembre, réunions préparation salon du vélo au conseil départemental.

Le 8 septembre, participation à la conférence de presse pour le salon du vélo avec présentation du CODEP cyclotourisme.

Du 16 au 18 septembre, participation au salon du vélo sur le stand réservé par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or au Parc des Expositions de Dijon.

Le 16 septembre, Passage de la Flamme olympique en Côte-d'Or en 2024 : Michel REGNAULT et Jacques ROUGET ont assisté au Conseil Départemental à une réunion de présentation du projet d'accueil de la Flamme et des activités à envisager à cette occasion en Côte-d'Or.

Le 24 novembre, réunion au conseil départemental avec le CODEP FFC sur invitation de Mme Delphine ALZAC-JACHET et M. Davy MORET pour le projet « bulle de sport » destiné à l'animation du public jeunes en situation précaire.

Le 5 décembre, Jacques ROUGET, Michel REGNAULT et Jean-Paul MARTINET ont assisté à la soirée de récompenses des Bénévoles par le Conseil Départemental.

Projet de véloroute « La Seine à Vélo, de la source à la mer » : démarche auprès du CD pour que la Côte-d'Or s'intègre dans le projet et définisse un itinéraire à baliser.

Le CODEP et DIJON METROPOLE

Les 14 janvier et 11 mars, réunions à l'Université de Dijon-Bourgogne relatives aux aménagements cyclables dans l'est-dijonnais (liaison Sennecey-Chevigny et Chevigny-Quétigny).

Le 21 janvier, Jacques ROUGET était présent à l'inauguration du pont de la piste cyclable Chevigny-Quétigny par le ministre Marc FESNEAU.

Le 1^{er} février, réunion dans les locaux de Dijon-Métropole pour la présentation de la future liaison cyclable Dijon-Longvic. Etaient présents Jacques ROUGET et Jean-Paul MARTINET.

Le 12 mars, présence de Jacques ROUGET à l'inauguration de la piste cyclable Chevigny-Sennecey-lès-Dijon

Le CODEP, les Offices de Tourisme et les communautés de communes

Le 30 juin, participation de Jean-Paul MARTINET à la réunion du dernier comité de pilotage de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges avec pour objectif la validation des différents documents qui seront présentés ultérieurement en conseil communautaire :

1. Le maillage cyclo et boucles touristiques,
2. Le plan de stationnement,
3. Le plan de signalétique,
4. Le plan de communication.

Le CODEP et le Conseil Régional

Le 26 et 27 janvier à l'Université de Bourgogne (STAPS) : participation de Jacques ROUGET à une réunion relative aux JO et à la préparation physique des athlètes.

Le 8 avril au CREPS Mirande : participation de Jacques ROUGET à une réunion relative à la politique sportive de la Région.

Le CODEP et la Réserve Naturelle Régionale et Forêt d'Exception du Val-Suzon

Le 29 mars, à Messigny et le **20 septembre**, à Darois, participation de Jacques ROUGET aux comités consultatifs de printemps et d'automne de la Réserve Régionale Naturelle du Val-Suzon-Forêt d'Exception.

Le 4 octobre, à Messigny participation de Jacques ROUGET accompagné de Philippe CONESA de la commission VTT à la réunion organisée par l'ONF pour un échange entre chasseurs et randonneurs pédestres et vététistes, relatif à la sécurité dans cette même Réserve RNR-FE.

Le président

Jean-Paul MARTINET

La secrétaire

Anne-Marie BOURDILLAT

CODEP 21 CYCLOTOURISME

DEPENSES	Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2020
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 600,00 €	1 864,05 €	1 608,32 €	1 021,42 €
MISSIONS RECEPTIONS	1 000,00 €	1 292,74 €	996,67 €	2 225,38 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 100,00 €	720,00 €	1 443,31 €	1 934,64 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	5 000,00 €	6 148,53 €	14 589,31 €	8 327,46 €
TOURISME	26 000,00 €	22 667,82 €	0,00 €	0,00 €
PROMOTION	5 000,00 €	7 742,38 €	4 809,56 €	0,00 €
V.T.T.	1 600,00 €	496,66 €	2 263,84 €	0,00 €
JEUNES	1 000,00 €	1 117,49 €	1 122,46 €	37,50 €
CONCENTRATION	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	1 500,00 €	3 147,33 €	1 517,41 €	418,94 €
MATERIEL DOCUMENTATION	500,00 €	417,67 €	975,54 €	499,30 €
COTISATIONS ASSURANCES	300,00 €	341,00 €	106,00 €	223,32 €
FRAIS BANCAIRES	200,00 €	143,78 €	161,20 €	96,11 €
ACHAT DE PRODUITS POUR CESSION	300,00 €	0,00 €	0,00 €	598,32 €
OPERATIONS POUR TIERS	300,00 €	0,00 €	0,00 €	46,52 €
HANDICAP	0,00 €	302,76 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES DEPENSES	100,00 €	97,00 €	0,00 €	287,80 €
REVERS. EXCEDENT SUBV.COSFIC DIJON METROPOLE	0,00 €	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2022	49 500,00 €	46 499,21 €	64 593,62 €	15 716,71 €

Dépenses 2022 réglées en 2021 -1 081,20 €
 Dépenses 2022 réglées en 2023 -676,80 €
 Dépenses 2023 réglées en 2022 400,00 €

TOTAL DES DEPENSES 2022 EN BANQUE 45 141,21 €

RECETTES	Prévisionnel 2022	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Réalisé 2020
FFCT RISTOURNES ET DOTATIONS	4 000,00 €	4 377,45 €	4 151,95 €	4 279,19 €
SUBVENTIONS COLLECTIVES LOCALES	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 400,00 €	0,00 €	0,00 €	1 150,00 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	4 000,00 €	5 150,00 €	12 380,00 €	8 022,26 €
TOURISME	26 000,00 €	24 918,21 €	0,00 €	0,00 €
V.T.T.	800,00 €	400,00 €	800,00 €	0,00 €
JEUNES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	300,00 €	509,80 €	0,00 €	135,00 €
VENTE DE PRODUITS	300,00 €	0,00 €	231,00 €	729,00 €
CONCENTRATION	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRODUITS FINANCIERS	400,00 €	1 073,56 €	407,19 €	441,25 €
OPERATIONS POUR TIERS	300,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €
HANDICAP	0,00 €	250,00 €	1 800,00 €	0,00 €
AUTRES RECETTES	100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FONDS COSFIC UTILISES POUR PROMOTION	5 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE 2022	49 500,00 €	46 679,02 €	28 770,14 €	19 806,70 €

Recettes 2021 encaissées en 2022 864,00 €
 Recettes 2022 encaissées en 2021 -800,00 €
 Recettes 2022 encaissées en 2023 -672,50 €
 Fonds de réserve (COSFIC) -5 000,00 €

TOTAL DES RECETTES 2022 EN BANQUE 41 070,52 €

RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 EN BANQUE	-4 070,69 €	Réalisé 2021	Réalisé 2020
--	--------------------	-----------------	-----------------

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2022	179,81 €	-35 823,48 €	4 089,99 €
--	-----------------	---------------------	-------------------

Variation des stocks 0,00 € -268,00 € -131,00 €

RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2022	179,81 €	-36 091,48 €	3 958,99 €
--	-----------------	---------------------	-------------------

A.G. 28-01-2023

ANNEXE 4

RESULTAT EN BANQUE	2022
---------------------------	-------------

EN BANQUE AU 31/12/2021	84 570,61 €
RECETTES EN BANQUE 2022	41 070,52 €
DEPENSES EN BANQUE 2022	-45 141,21 €
RESULTAT EN BANQUE EN 2022	-4 070,69 €
EN BANQUE AU 31/12/2022	80 499,92 €

REPARTITION DES DISPONIBILITES AU 31/12/2022

COMPTE COURANT AU 31/12/2022	2 180,15 €
LIVRET BLEU AU 31/12/2022	78 319,77 €
FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2022	80 499,92 €

AVOIRS AU 31/12/2022

FONDS DISPONIBLES AU 31/12/2022	80 499,92 €
VALEUR DES STOCKS AU 31/12/2022	0,00 €
AVOIRS MEMBRES INDIVIDUELS AU 31/12/2022	-321,79 €
AVOIRS NETS	80 178,13 €





CODEP 21 CYCLOTOURISME

BUDGET PREVISIONNEL 2023

DEPENSES

TOURISME	9 800,00 €
PROMOTION	6 500,00 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	5 800,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	2 500,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	2 100,00 €
SECRETARIAT FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 800,00 €
MISSIONS RECEPTIONS	1 200,00 €
JEUNES	1 000,00 €
HANDICAP	400,00 €
VTT	400,00 €
COTISATIONS - ASSURANCES	350,00 €
MATERIEL ET DOCUMENTATION	300,00 €
ACHATS DE PRODUITS POUR CESSION	300,00 €
OPERATIONS POUR TIERS	200,00 €
DEPENSES DIVERSES	200,00 €
FRAIS BANCAIRES	150,00 €
TOTAL	33 000,00 €

RECETTES

TOURISME	9 000,00 €
SUBVENTIONS COLLECTIVITES LOCALES	5 000,00 €
PROMOTION (PRELEVEMENT SUR FONDS DE RESERVE)	5 000,00 €
VOYAGE ITINERANT FEMININ	4 800,00 €
RISTOURNES ET DOTATION FFCT	4 500,00 €
ASSEMBLEE GENERALE	1 600,00 €
PRODUITS FINANCIERS	1 200,00 €
FORMATION - SECURITE - SANTE	500,00 €
HANDICAP	300,00 €
V.T.T.	300,00 €
VENTE DE PRODUITS	300,00 €
OPERATION POUR TIERS	200,00 €
RECETTES DIVERSES	200,00 €
JEUNES	100,00 €
TOTAL	33 000,00 €

RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE CÔTE D'OR
EXERCICE 2022

En exécution du mandat de censeurs aux comptes qui nous a été confié, nous avons procédé, Mme Marie-Christine Lonjaret et M. Guy Variot, le 18/01/2023 à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, présentés par M. Christian Desbois, trésorier du CODEP 21 de cyclotourisme.

Nous avons vérifié les factures numérotées et leur concordance avec le livre des dépenses puis des recettes. Nous avons obtenu les justifications jugées utiles et nous n'avons pas relevé d'anomalie dans ces comptes.

Nous avons noté l'exactitude du solde des opérations avec le relevé bancaire au 31 décembre 2022 soit la somme de 80.499,92€ (2.180,15€ sur le compte courant Crédit Mutuel et 78.319,77€ sur le livret bleu Crédit Mutuel).

Le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont soumis à l'Assemblée Générale du 28 janvier 2023 représentent sincèrement et régulièrement la situation financière du CODEP 21 de cyclotourisme au 31 décembre 2022 et le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date.

En conclusion, nous vous invitons donc à approuver les comptes de l'exercice 2022 en l'état.

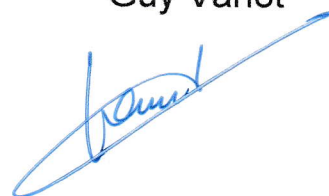
Fait à Dijon le 18 janvier 2023

Les censeurs aux comptes

Marie-Christine Lonjaret



Guy Variot



ASSEMBLEE GENERALE 2022
Samedi 28 janvier 2023 - A Selongey

ANNEXE 6

RESULTATS DES VOTES

Eurovote

Nombre de voix total : 130
Nombre de clubs votants : 41
Nombre de clubs ayant voté : 37 sur 41 (soit 90%)

27/01/2023

Dépouillement COREG BFC / CODEP 21

Résolutions et Censeurs aux comptes CODEP Côte d'Or	Pour	Contre	Abst.
Approuvez-vous le compte-Rendu de l'AG 2021 du 29 janvier 2022 (Webinaire)	122	0	1
Approuvez-vous le rapport moral pour 2022	122	0	1
Approuvez-vous le rapport d'activités pour 2022	122	0	1
Approuvez-vous le rapport financier pour 2022	122	0	1
Approuvez-vous le projet de budget pour 2023	122	1	0
Approuvez-vous le rapport des Censeurs aux comptes pour 2022	123	0	0
Evelyne LANDROT	123	0	0
Guy VARIOT	118	3	2
Nul			0
TOTAL (Nombre d'électeurs)			37

Eurovote

Nombre de voix total : 130
Nombre de clubs votants : 41
Nombre de clubs ayant voté : 37 sur 41 (soit 90%)

27/01/2023

Dépouillement COREG BFC / CODEP 21

Election au Comité Directeur CODEP Côte d'Or	Nb voix
Rachel PERRIN	114
Blanc	9
Nul	0
TOTAL (Nombre d'électeurs)	37

DETAILS DU SCRUTIN 2022

Résolutions							
	Nb de voix	Pour	%	Contre	%	Abst.	%
Compte-Rendu de l'AG 2021 du 29 janvier 2022	123	122	99,19%	0	0,00%	1	0,81%
Rapport moral pour 2022	123	122	99,19%	0	0,00%	1	0,81%
Rapport d'activités pour 2022	123	122	99,19%	0	0,00%	1	0,81%
Rapport financier pour 2022	123	122	99,19%	0	0,00%	1	0,81%
Projet de budget pour 2023	123	122	99,19%	1	0,81%	0	0,00%
Rapport des Censeurs aux comptes pour 2022	123	123	100,00%	0	0,00%	0	0,00%

Election Censeurs aux comptes							
Evelyne LANDROT	123	123	100,00%	0	0,00%	0	0,00%
Guy VARIOT	123	118	95,93%	3	2,44%	2	1,63%

Election Membres du codir							
Rachel PERRIN	123	114	92,68%	0	0,00%	9	7,32%

AG 2022 tenue le 28 janvier 2023 à Selongey

COMMISSION TOURISME – SEJOURS

Membres : M. Regnault – J. Rouget – P. Bracon – P. Chudziak

CYCLO + TOURISME = CYCLOTOURISME

"Parce que dans un voyage on passe toujours à côté de quelque chose, on s'accorde un peu d'inattendu".



Bilan 2022

1) Redécouverte des itinéraires vélo autour d'une thématique

Développement d'une thématique d'arbres remarquables proches des 24 circuits qui sillonnent la Côte d'Or (Dépliant de Côte d'Or Attractivité) : mise en valeur **des parcours existants - Opération « Un arbre, un circuit vélo »**, (voir la rubrique "tourisme" sur notre site internet. Exemples : le tilleul âgé d'Agey, le Sophora du Japon de Fleurey-sur-Ouche, le tilleul de Chaignay, de Chambolle, de Magny-les-Aubigny, l'arbre des six filles à Cessey-sur-Tille, ...

2) Construction d'une randonnée permanente « A Travers le Parc National de Forêts »

Départ Venarey-Les-Laumes – Arrivée Langres. Passage à Châtillon-sur-Seine, Montigny sur Aube, Grancey-le-Château, Châteauvillain, Auberive, Langres, Sources Marne et Seine.

Le parcours de 300 km sans limite de temps, est tracé et documenté des visites, curiosités et suggestions d'hébergements.

Finalisation de la documentation en cours par l'interlocuteur fédéral Serge Massot.

La première version de la documentation devrait être disponible avant l'été 2023. Cible : licenciés FFV et non licenciés.

L'objectif est de cibler les populations de Bourgogne FC, Grand Est et d'Île de France (accès TER ou par voies navigables, canal de Bourgogne ou V53 -Canal de la Marne à la Saône)

3) Construction d'un itinéraire vélo route qui valorise les territoires des Hautes-Côtes et de l'arrière Côte et les côtes remarquables de la ligne de crête ou ligne de partage des eaux.

Projet Ecole des cols21 – De Grancey-Le-Château-Neuve à Santenay (200 km – 3500 m Dénivelé)

Un itinéraire dans l'esprit du sentier Batier en randonnée pédestre, qui serpente le long du GR7.

Le parcours décrit en 6 tronçons + 1, a fait l'objet d'une publication dans le fil info de Cyclomag. Il a été porté à la connaissance des acteurs du Tourisme départemental (ADT), des Communautés de Communes parcourues en Côte-d'Or, de la chargée de mission attractivité du département de Saône et Loire.

Contact en cours avec un responsable fédéral en charge de projets Topo-guides et question posée au Comité Directeur.

4) Mise en commun et partage des informations avec nos interlocuteurs du Tourisme

Au niveau départemental.

Le retour d'expérience d'une cyclotouriste de la Réunion, a mis en évidence le besoin d'une mise à disposition du tracé détaillé de chacun des 24 parcours du dépliant « Sillonner la Côte-d'Or à Vélo ». Depuis septembre, le site "lacotedorjadore", oriente vers la page du site du Codep qui fournit les liens d'accès VéloenFrance des 24 plans détaillés.

Au niveau local

- Office de Tourisme Pouilly en Auxois-Bligny sur Ouche
- Office de Tourisme Mirebellois et Fontenois

5) Prise en compte des suggestions des clubs

Instruction d'une demande de changement de site BPF validée par en Comité Directeur Fédéral

6) Transmission des avis et suggestions aux acteurs du tourisme régional

Echanges au lycée Carnot de Dijon au printemps 2022 dans le cadre des consultations régionales sur le schéma régional du Tourisme et des Loisirs (SRTDL). Pas de retour de la Région à ce jour.

7) Réalisation d'un séjour dans le Jura en juin 2022

7 Jours à Moirans en Montagne - Thème : **Pays des lacs du Haut-Jura.**

40 participants : 20 dames, 20 messieurs - 6 encadrants.

21 licenciés de Côte-d'Or issus de 8 clubs et 19 provenant des 4 coins de France

Séjour parfaitement réussi au vu des excellents témoignages adressés à l'équipe encadrante, pendant et après le séjour. En contrepartie de ces retours, remise d'un cadeau-souvenir aux participants, une 1ère pour ce genre de séjour.

Coût total : 21897€50

Perspectives 2023

- 1) **PROMOUVOIR** la randonnée permanente « A TRAVERS LE PARC NATIONAL DE FORETS »
- 2) **ANIMER** l'itinéraire de l'Ecole des Cols 21 avec des formules propres à nos structures ou externes.
- 3) **POURSUIVRE** le thème des arbres remarquables sur les circuits du secteur ouest du département notamment.
- 4) **PROPOSER** un séjour de printemps sur le territoire du Parc National de Forêts
- 5) **CREER** un itinéraire Route Napoléon en BFC et Grand Est avec séjour itinérant de 6 ou 7 jours ; projet finalisé pour 2024 ou 2025 (Dijon, Fixin, Nolay (Famille Carnot), Autun, Thoisly-le-Désert, Châtillon, Brienne-le-Château, Langres et Longeau, Auxonne et Villers-Rotin, Beaune (Monge), Dijon.
- 6) **DISPOSER** de cette offre de séjour itinérant dans France Vélo Tourisme (offre à bâtir en partenariat avec ADT Côte d'Or).

AG 2022 tenue le 28 janvier 2022 à Selongey

COMMISSION VTT

Membres : B. Bourdillat – L. Chaudron – Y. Lonjaret – Ph. Bracon – H. Baudon

Point sur les randonnées (brevets) VTT de nos clubs pour la saison 2022 :

Voici les randonnées annuelles pour le VTT qui ont eu lieu cette année :

- 27/03 : la Randonnée des Climats organisée par Beaune (273 participants VTT) *
- 03/04 : le Bol d'Air de Printemps organisée par les CRD à Savigny-le-Sec (202 VTT)
- 24/04 : Notre Dame d'Etang organisée par Chevigny-St-Sauveur (83 VTT)
- 30/04 : la Randonnée du Muguet organisée par Chatillon/Seine (promenade guidée) (21 VTT)
- 14/05 : le Brevet Saône et Doubs organisée par Auxonne (14 VTT)
- 15/05 : l'Epleumienne Roc Tour VTT organisée par St-Apollinaire (229 VTT)
- 28/05 : Mai à vélo organisée par Selongey (20 VTT)
- 03/07 : L'Estivale VTT organisée par les PQR à Comblanchien (109 VTT)
- 03/09 : la Saintapobike VTT organisée par St-Apollinaire (130 VTT)
- 18/09 : la 36^{ème} RGCCB organisée par les CRD à Fixin (367 VTT)
- 25/09 : le 45^{ème} Rallye des Vendanges organisé par les Chantalistes (147 VTT)
- 06/11 : le 30^{ème} Bol d'Air d'Automne organisée par les CRD à Chenôve (410 VTT).

* Suite à notre proposition, le club de Beaune a déposé un dossier de candidature pour inscrire la randonnée des climats comme Verte Tout Terrain en 2023 et la FFCT a retenu ce projet !

Convention de partenariat entre le Conseil Départemental de la Côte-d'Or et le CODEP 21

La convention, signée il y a plusieurs années a été renouvelée pour 2022.

Elle a pour but de définir les engagements du Département et du CODEP 21 concernant le développement de la pratique du cyclotourisme et du VTT en Côte-d'Or et dans toutes les actions touchant au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) pour les sentiers empruntés par les circuits VTT balisés FFCT.

A ce titre le CODEP 21 a poursuivi en 2022 le travail engagé ces dernières années en accompagnant les territoires dans la création et l'entretien de sentiers VTT grâce à une équipe de 9 bénévoles sur le terrain.

L'Equipe de balisage

En 2022, l'équipe de baliseurs est restée la même que les années précédentes. La totalité des 9 membres forme la Commission VTT élargie. 5 sont membres du Codep 21. Les 4 autres sont des vététistes de Côte-d'Or licenciés à la FFCT (3 aux CRD et un à l'ASC St-Apo).



Cette équipe intervient souvent sur le terrain pour l'ensemble des opérations. Elle est informée régulièrement de toute l'actualité la concernant et se réunit plusieurs fois par an.

Concernant les sorties sur le terrain, au minimum 650 km en voiture ont été remboursés (avec aussi un bon covoiturage) et 180 heures y ont été consacrées. Il y a eu 304€ d'achats en 2022.

Maintenance des circuits VTT

Rappelons qu'il s'agit uniquement des circuits inscrits au PDESI, donc supervisés, contrôlés mais aussi protégés par le Département 21. Les autres acteurs sont les communautés de communes, la FFC et nous.

Cette année, nous étions toujours 9 bénévoles à participer sur le terrain pour réaliser toutes les tâches qui nous incombent : reconnaissance de futurs parcours pour avis et recommandations, audit des circuits existants, petit (et même gros) élagage (arbres couchés de plus en plus nombreux) et balisage.

Nous avons continué à utiliser nos techniques de pose de balises, aujourd'hui bien au point.

Les relevés des positions GPS des balises ont été réalisés via l'appli Openrunner pour PC et sur mobile. La quasi-totalité des parcours sont répertoriés pour l'instant.

- **Secteur d'Is-sur-Tille (COVATI)**

Les 2 circuits au départ d'Is ont à nouveau été très bien fréquentés en 2022. L'office de Tourisme a été souvent sollicité à leur sujet. Ils figurent également sur l'appli pour mobile Balades en Bourgogne : **Parcours des Bois de l'ignon** (36km) et **Parcours du Bois des Tilles** (37km).

Le circuit au départ de Courtivron, de 36km a été impacté par la création de nouveaux accès aux éoliennes vers Poiseul-lès-Saulx et la Covati attend que les travaux soient terminés pour équiper les sentiers VTT (et de rando pédestre) avec de nouveaux jalons.

Nous avons effectué les audits et le petit entretien de tous ces circuits en 2022, lors de plusieurs sorties sur la journée, toujours aussi sympathiques.

- **Secteur de Gevrey-Chambertin**

Globalement, nous avons réalisé les audits des 3 circuits de Gevrey-Chambertin.

Ces 3 circuits sont toujours parfaitement balisés et sur l'intégralité de leurs parcours et sont praticables sans problème. Le grand, classé en rouge, est probablement le plus fréquenté de Côte-d'Or. Ils figurent aussi sur l'appli pour mobile Balades en Bourgogne : **Parcours des Combes** (21km), **Sentier du Tacot** (7km) et **Sentier de la Buère** (4,5km).

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, nous effectuons l'entretien de ces circuits en **entraide de la FFC** et remplaçons les balises défectueuses, le tout gratuitement. Mais pour 2023, il nous faudra examiner ce point précis avec la comcom, car les coûts deviennent conséquents et il se peut que nous nous limitions à la seule tâche d'audit.

- **Secteur du Val de Saône :**

C'est toujours compliqué sur ce secteur, et comme en 2021 nous n'avons pas de nouvelles des 2 comcom. Le maître d'ouvrage étant la FFC, nous n'avons pas fait de relance cette année d'autant que nous avons connu une activité importante par ailleurs. Les audits n'ont pas été effectués.

Point sur les sentiers en projet :

SIPLASUD :

Ce projet est resté au point mort. Nous n'avons eu aucune nouvelle de cette entité, la personne qui s'occupait du projet étant partie...

CHATILLONNAIS et secteur de GRANCEY-LE-CHATEAU :

Rappel : ces 2 Comcom entrent en partie dans le secteur du Parc de Forêts.

Rien de nouveau par rapport à 2021. Nous n'avons aucune nouvelle.

COMCOM de GEVREY-NUITS :

En 2021, nous avons remis notre proposition pour l'ébauche de 7 boucles d'un total approximatif de 170 km et avons participé à plusieurs réunions pour définir les grandes lignes. Il s'agit de parcours qui seront inscrits au PDESI et ils doivent en respecter toutes les règles, ce qui n'est pas simple !

La concrétisation a débuté en 2022, avec l'examen des parcours sur le cadastre, via l'appli Geocotedor pour les responsables VTT du Codep et une personne de la Comcom. Plusieurs tronçons se sont avérés comme étant sur des parcelles privées, dont certaines en indivision. Pour d'autres, situés en limite, il y avait un doute quant à la localisation précise sur telle ou telle parcelle.

Lorsque cela a été possible, d'autres itinéraires évitant ces parcelles ont permis de respecter le PDESI, mais il reste des secteurs sans solution convenable, le département n'acceptant pas nos rares demandes de dérogation à certaines règles.

Plusieurs sorties sur le terrain ont été effectuées pour vérifier la faisabilité et certains passages se sont avérés être impraticables pour la majeure partie des pratiquants.

Il faut reconnaître que nous avons trop peu progressé sur ce projet en 2022 et il nous faudra intensifier nos actions cette année.

COMMUNAUTE d'AGGLO de BEAUNE :

Notre Club FFCT local, Beaune Cyclos, avait initié en 2021 un projet de création de plusieurs circuits VTT entre Beaune et Nolay, conjointement avec un prestataire privé local, loueur et organisateur de circuits et séjours à vélo, et l'Office de Tourisme de Beaune. Nous avons participé à plusieurs réunions.

Ce projet n'a pas évolué en 2022 mais sans que ce soit de notre fait.

Conférences sur le VTT lors du Salon Vélo&Co 2022 :

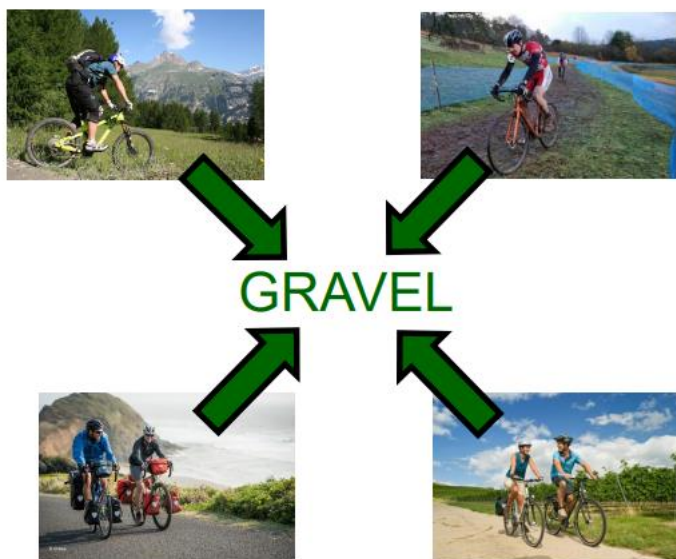
Plusieurs conférences ont été animées par le CODEP FFCT lors de ce salon.

Le responsable de la commission VTT devait en animer 2 durant les 3 jours de salon. Mais aucune personne ne s'est présentée à chacune des 2 séances. Ce ne sera pas renouvelé à l'avenir.

AG 2022 tenue le 28 janvier 2022 à Selongey

COMMISSION GRAVEL

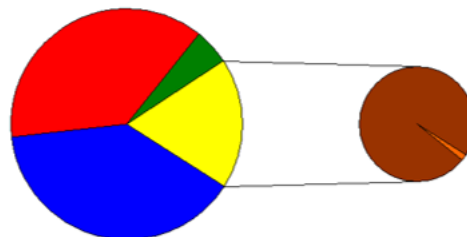
Membres : Y. Lonjaret – H. Baudon – P. Bracon



LICENCIÉS 2022

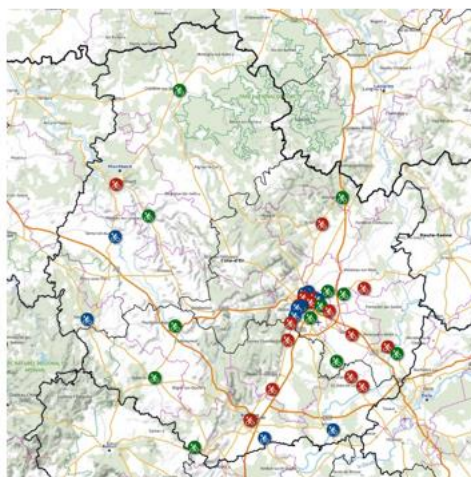
17 / 40 clubs
256 / 1400 licenciés
218 hommes / 38 femmes

■ Route ■ Route + VTT ■ VTT ■ Route + Gravel ■ VTT + Gravel



CLUBS

- 10 route
- 13 route + VTT
- 17 route + VTT + gravel

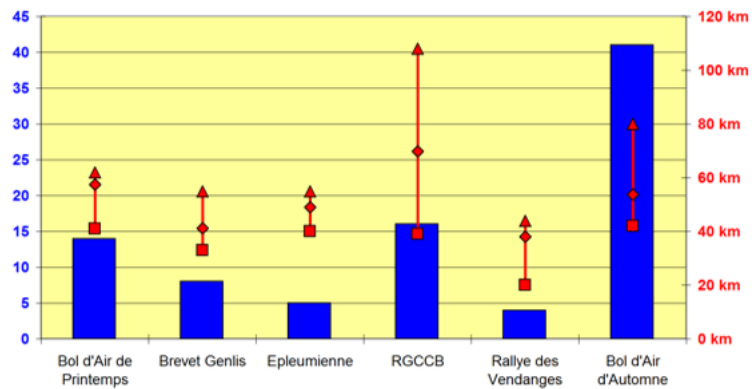


MANIFESTATIONS

2019 :
3 randonnées
20 participants



2022 :
6 randonnées
88 participants



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2022 tenue le 28 janvier 2022 à Selongey

COMMISSION AF3V

Membres : P. Bracon

Qu'est-ce que l'AF3V ?



L'Association Française pour le développement des Véloroutes et des Voies Vertes est une association d'utilisateurs qui œuvre à la création d'un réseau ambitieux et cohérent d'aménagements sécurisés, accessibles et de qualité pour les déplacements en modes actifs sur l'ensemble du territoire français.

Pour la 1ère année en tant que délégué AF3V, en collaboration avec la commission Tourisme nous avons rencontré le "Monsieur Vélo" du Conseil Départemental puis son homologue de Dijon Métropole.

Nous leur avons exposé notre pratique cycliste et les différents points noirs que l'on avait recensés par l'intermédiaire des membres du CODEP 21 et de nos clubs.

De nouvelles pistes cyclables ont été réalisées :

Saint-Apollinaire → Varois

Dijon → Longvic

D'autres vont voir le jour :

Dijon → Ahuy

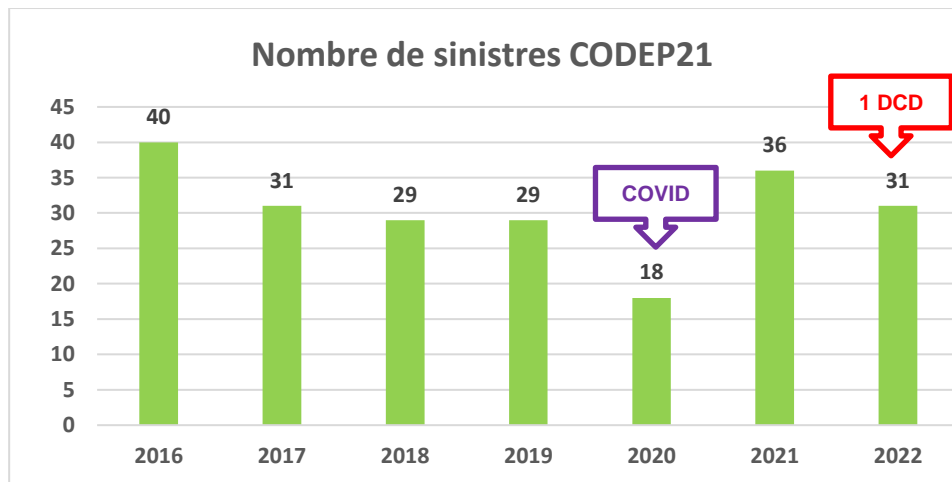
Le bord du canal va être réhabilité jusqu'à St-Jean-de-Losne

AG 2022 tenue le 28 janvier 2023 à Selongey

COMMISSION SECURITE

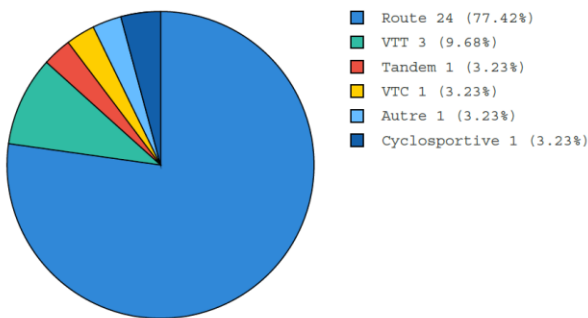
Membres : Th. Belloir – Yann Lonjaret

Statistiques des Accidents – Période 2016 à 2022

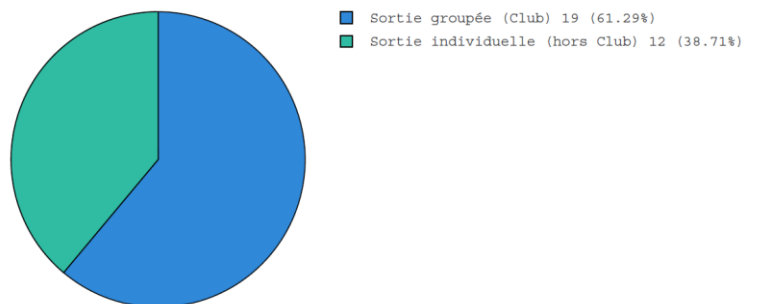


Répartition des accidents 2022 pour le CODEP21

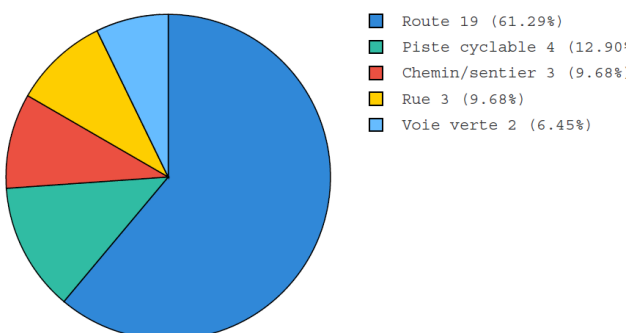
Répartition des accidents par activité



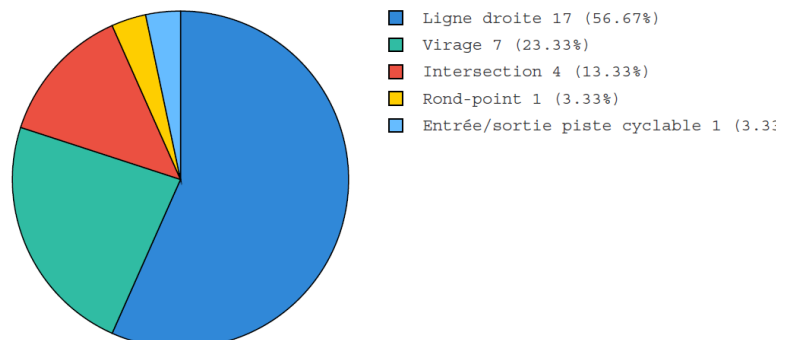
Répartition des accidents par contexte de l'activité



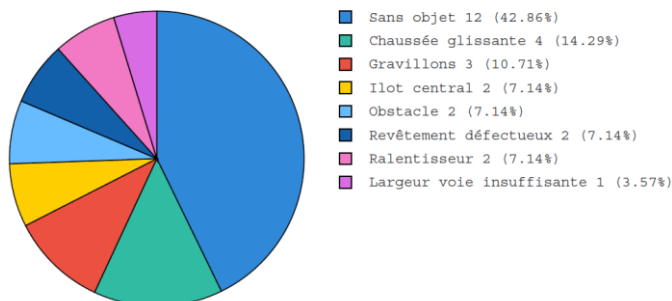
Répartition des accidents par type de voie



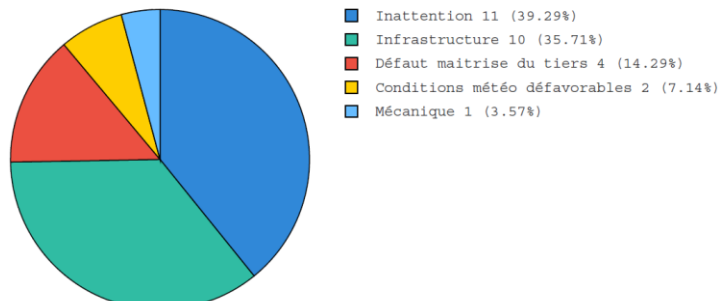
Répartition des accidents par caractéristique de voie



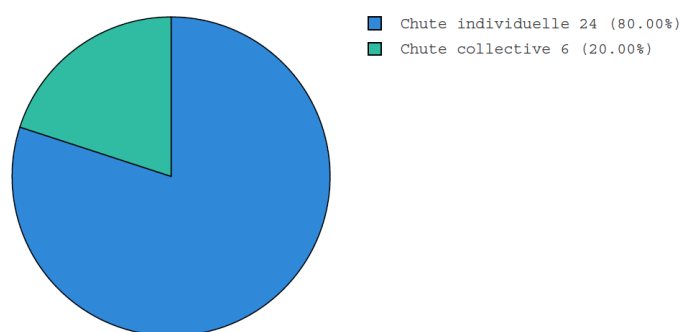
Répartition des accidents par infrastructure



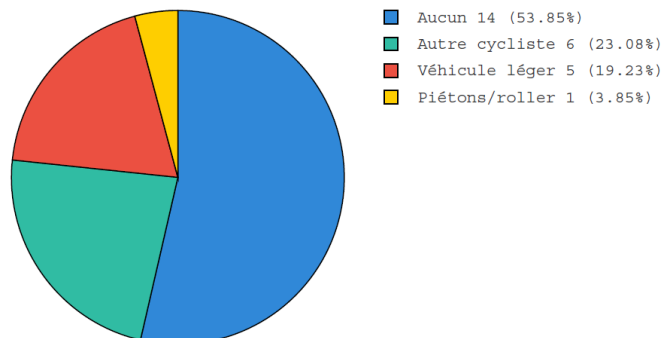
Répartition des accidents par cause



Répartition des accidents par type d'accident



Répartition par tiers impliqué



Analyses des accidents 2022 pour le CODEP21

Les principales causes des accidents :

- 80% des chutes se font seul
- 40% ont pour origine une faute d'inattention,
- 35% un défaut d'infrastructure
- 15% la non-maitrise du vélo.

En **sortie groupe et en ligne droite**, peu concernent les conditions météorologiques et/ou un défaut mécanique.

La moitié des accidents déclarés sur le département de la Côte-d'Or a nécessité une hospitalisation. Un décès a été comptabilisé suite aux blessures.

Un bon point : le port du casque à 100% (98% au niveau national)

25 hommes ont eu un accident contre 6 féminines.

Le niveau de protection : 7 "grand braquet" et 24 "petit braquet".

L'âge moyen des victimes est de 65 ans. Il était de 64 ans en 2018.

19 clubs ont déclaré au moins un sinistre durant l'année 2022.

Activités de la commission

Le 17 décembre 2022, le Délégué Sécurité CODEP21 a organisé la « J2SA » pour *Journée de Sensibilisation à la Sécurité et aux Assurances* : 31 participants (+10 COREG BFC) mais peu de clubs représentés.



Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

Parmi les thèmes abordés :

- les nouveaux équipements en terme de sécurité,
- les outils de la sécurité 2.0,
- la circulation à vélo sur les carrefours giratoires,
- un rappel des fondamentaux en matière de sécurité routière à vélo (*rappel du code de la route et les nouveaux panneaux*),
- la Forêt un espace privé à connaître et la présence/rôle des chasseurs,
- et une intervention de Jacques Rouget pour la partie "assurances".

Prévisions 2023

Communication sur 2023 : à l'attention des délégués sécurité et des présidents de club de Côte-d'Or, à la fin de chaque trimestre des statistiques des sinistres déclarés à l'assureur et la liste des accidents avec les circonstances.

A votre agenda : « J3SA » pour Journée de Sensibilisation à la Santé, à la Sécurité et aux Assurances **samedi 16 décembre au CRI de Dijon**

Thierry BELLOIR
Délégué à la Sécurité du CODEP21

AG 2022 tenue le 28 janvier 2023 à Selongey

COMMISSION FORMATION

Membres : Jean-Paul Martinet - Jacques Rouget – Yann Lonjaret – Th. Belloir – B. Bourdillat

La commission Formation aura été marquée par la démission de son Responsable Bernard BRIDANT à l'été 2022 pour raisons de santé. Notre ami Bernard avait accepté avec enthousiasme de prendre la tête de cette commission pour l'olympiade 2021-2024, et c'est avec brio, compétence et grande disponibilité qu'il a fait l'unanimité en dirigeant son 1er stage animateur au 1^{er} trimestre 2022. Hélas, pour des raisons de santé déjà en 2021, il avait dû prendre un peu de recul avant que de nouvelles alertes santé ne l'éloignent de notre comité départemental et de la commission pour laquelle il avait affirmé son engagement et ses compétences.

Après une année 2021 difficile du fait de l'impossibilité de se réunir en présentiel au cours du 1^{er} semestre et compte tenu de l'annulation de la formation Dirigeant du fait d'un nombre d'inscrits insignifiant, l'année 2022 aura été une bonne année pour la Commission Formation. En effet, elle a permis de relancer les formations Secourisme PSC1 et d'assurer 2 stages animateur-club, 1 stage Dirigeant et 1 stage Sécurité.

Les formations Secourisme PSC 1

19 licenciés de Côte-d'Or ont suivi cette année cette formation d'une journée dispensée par l'ADPC Association Départementale de la Protection Civile.

Je rappelle que ces formations sont gratuites pour tout licencié FFCT de notre département, le CDOS prenant à sa charge 25 € dans le cadre de notre adhésion à ce comité, le solde de 35 € étant pris en charge par votre Codep.

Pour bénéficier de cette gratuité, ne pas s'inscrire directement auprès de l'organisme formateur, mais passer directement par le Codep qui fera le nécessaire.

La formation Animateur-club

Cette année 2022 a vu l'ouverture de **2 sessions de stage Animateur**.

La 1^{ère} a eu lieu à Dijon à la Maison des Associations les 1^{er} avril et 6 mai, suite à la sollicitation du club des Cyclos Randonneurs Dijonnais qui souhaitait mettre en place un accompagnement à vélo de personnes "seniors" d'une association dijonnaise.

Cette formation a accueilli 9 stagiaires : 7 Cyclos Randonneurs Dijonnais, 1 licencié de Saint-Usage et 1 de Chevigny-Saint-Sauveur.

Elle a été animée par Bernard BRIDANT, encore à son poste à ces dates-là, directeur du stage, et par Jean-Paul MARTINET et Jacques ROUGET.

La 2^e session s'est déroulée comme les années précédentes au cours du dernier trimestre de l'année, les 22 octobre et 5 novembre 2022. Elle a eu lieu à Marsannay-la-Côte dans les locaux du club local CLM et a accueilli 8 stagiaires : 4 du club des Chantalistes Dijon, 3 du club de Chevigny-Saint-Sauveur, et 1 jeune encadrante de l'Ecole Française de Vélo de Bourbon-Lancy, venant de Saône-et-Loire.

Ce 2^e stage a été animé par Jean-Paul MARTINET, Jacques ROUGET, et Bernard BOURDILLAT pour la partie Mécanique.

A noter que notre Codep de Côte-d'Or, qui est pratiquement le seul en BFC à organiser régulièrement des stages animateur, accueille régulièrement des licenciés des autres départements ; ainsi cette jeune encadrante de Saône-et-Loire cette année après les 5 stagiaires de la Nièvre l'année précédente.

La formation Dirigeant

Après son annulation en octobre 2021 faute de suffisamment de participants, un stage Dirigeant a bien eu lieu en 2022 à Dijon. Il s'est déroulé au CRI le samedi 19 novembre et a accueilli 17 participants : 10 de Côte-d'Or issus de 7 clubs et 7 des autres Codep de BFC (3 de la Nièvre, 2 de Haute-Saône et 2 de Saône-et-Loire).

Les 2 structures Coreg et Codep se sont regroupées cette année pour organiser un seul et même stage.

La formation Sécurité et Assurances

Tout comme la formation Dirigeant, cette formation a été co-organisée par le COREG et le CODEP21, comme l'année précédente.

Elle s'est tenue le 17 décembre 2022 au CRI à Dijon et a regroupé 41 participants, 31 de Côte-d'Or et 10 des départements limitrophes (3 de Saône-et-Loire et du Doubs, 2 du Jura, 1 de la Nièvre, et 1 hors de notre Coreg, originaire de l'Ain).

Concernant les 31 licenciés de Côte-d'Or, ils appartiennent à 11 clubs de notre Codep, ce qui prouve bien l'intérêt porté sur les sujets de notre sécurité sur la route et des garanties d'assurances proposées par notre fédération.

Compte tenu de l'importance du sujet, on souhaiterait une plus grande participation de l'ensemble des clubs de notre Codep et de leurs délégués sécurité.

La formation GPS et cartographie numérique

Après la formation organisée par notre Codep le 20 novembre 2021 à Dijon au CRI, il n'y a pas eu de journée de formation sur ce sujet en 2022.

Mais vu la forte demande, une formation est déjà programmée pour 2023 le mercredi 22 février.

Autres programmations pour 2023 :

- stage animateur-club les 14 et 28 octobre (lieu à définir)
- formation Dirigeant le 18 novembre à Dijon
- formation Sport-santé Sécurité le 16 décembre à Dijon

Nous incitons les clubs à motiver au maximum leurs adhérents pour une participation encore plus grande à ces formations, qui n'ont rien à voir avec des journées « scolaires », mais qui se veulent être des lieux d'échanges dans la meilleure des convivialités.

AG 2022 tenue le 28 janvier 2022 à Selongey

COMMISSION JEUNES

Membres : L. Chaudron – H. Baudon – P. Chudziak – Y. Lonjaret – M. Regnault

Critérium départemental - Selongey - 27 mars 2022



Le professeur d'EPS du collège d'Is-sur-Tille, Laurent Roy, a entendu parler de notre critérium par un membre du club de VTT de Selongey. Puisque nous n'avions aucun inscrit pour ce critérium, la décision a été prise par le Codep de donner une suite favorable à la demande de ce professeur concernant sa participation à notre critérium.

En quelques jours la Commission Jeunes a organisé ce rassemblement, aidée par le club de Selongey qui a mis gracieusement ses locaux à notre disposition.

Au total : **24 élèves de 11 à 15 ans** étaient intéressés.

Après reconnaissance et nettoyage des parcours le mercredi, la manifestation a pu avoir lieu le dimanche. La veille nous sommes allés faire les courses pour les ravitaillements et le pot de clôture et nous avons prévu quelques boissons et gâteaux pour les enfants et les accompagnants. Nous sommes allés choisir les emplacements des balises.

Le dimanche 27 mars, 5 membres du Codep et 4 cyclos du club de Selongey avaient rendez-vous à 8h. A 8h 30 le professeur, les 24 élèves et 3 encadrants sont arrivés.

Nous avons accueilli tous les participants afin de leur expliquer le déroulement de la journée.

Les 6 groupes se sont formés avec les encadrants, les plaques de cadre ont été distribuées et installées ainsi que la feuille de route. Toutes les 10 mn un groupe partait sur un des 2 parcours : les groupes impairs sur le circuit orientation, et les groupes pairs sur le circuit village. A chaque retour un groupe partait sur l'autre circuit.

Le repas pris en fonction des arrivées des groupes a eu lieu vers 13h. Le CODEP a pris en charge les plateaux-repas préparés par un traiteur local pour la totalité des participants et des encadrants.

En début d'après-midi la correspondante du Bien Public est venue rédiger un article sur cette manifestation.

SELONGEY

Une journée de vélo pour les ados



Journée VTT à Selongey dans le cadre du critérium départemental du jeune cyclotouriste. Photo LBP/R. M.

Une journée VTT organisée dimanche 27 mars a permis à 24 adolescents de perfectionner leurs connaissances sur la pratique du cyclotourisme.

Dimanche 27 mars, 22 adolescents de l'ASVTT d'Is-sur-Tille ont participé à une journée VTT à Selongey, encadrés par leur professeur d'EPS, Laurent Roy et d'autres bénévoles. Deux adolescents du bourg s'étaient joints à eux.

La matinée a été consacrée aux parcours de 10 à 12 km avec

découverte de la forêt et de la commune. L'après-midi a été dédié à trois ateliers : un atelier mécanique, un atelier découverte de la nature et de l'environnement et un atelier de maniabilité.

Cette journée était organisée par Jean-Paul Martinet, président du comité départemental de Côte-d'Or de cyclotourisme, dans le cadre du critérium départemental du jeune cyclotouriste, avec l'aide du club selongéen ACT Selongey.

Antoine, 15 ans, originaire d'Épagny, témoigne : « J'aime bien faire du VTT que je pratique depuis tout petit. J'espère en par-

ticipant à cette journée continuer d'apprendre. En particulier avec l'atelier de maniabilité, je dois perfectionner mes virages. Avec l'atelier mécanique je pense apprendre à régler mon vélo, je sais déjà changer les chambres à air ».

Éva, 14 ans, originaire de Marsannay-le-Bois, a déclaré : « Cela fait un an que je pratique le VTT car je prends du plaisir avec cette activité. J'espère améliorer mes freinages et apprendre à changer les roues lors de ces ateliers ».

Rémy MONGET (CLP)

ACT Selongey : acts.selongey@gmail.com

PIAGE-VI



Les différents ateliers (mécanique, test nature et maniabilité) se sont déroulés au sein de la Maison des Associations. La météo ensoleillée a permis le bon déroulement de cette journée. Aucun incident n'est survenu.

Vers 16 heures nous avons clôturé la journée.

Jean-Paul a présenté notre Fédération et a mentionné les clubs de Selongey et Is-sur-Tille afin d'inciter les jeunes à y adhérer et/ou à trouver des interlocuteurs pour pratiquer leur sport.

Des petites récompenses ont été distribuées aux enfants (casquette du CG 21, porte-clés) et une médaille a été remise à la meilleure équipe. Un verre de l'amitié a marqué la fin de cette journée. Après nettoyage, rangement et remise en état des lieux nous avons regagné Dijon.

Critérium Régional à Salives du 7 au 8 mai

Le critérium régional a eu lieu dans notre département. Par une très belle journée, 29 jeunes ont participé à ce rassemblement. Après un débriefing du COREG nous avons mis en place les balises et préparé le circuit de maniabilité (maîtrise du vélo).

Tous ont apprécié les circuits et les différents ateliers. La journée s'est déroulée sans incident.

De plus nous avons pu tester le nouveau règlement. Hélas, aucun jeune du département 21 n'était présent.

Rassemblement Jeunes Régional dans le Haut-Doubs à Pierrefontaine-les-Varans les 4 et 5 juin.

Lors de ce rassemblement, le Concours Régional d'éducation routière a eu lieu. Il s'adresse à des enfants de 8 à 12 ans (code de la route et maniabilité).

Ont participé : 4 filles et 22 garçons.

Pour ce rassemblement, nous étions 70 personnes, encadrants compris.

Cette balade nous a permis de découvrir et d'apprécier cette magnifique région, et de visiter une fruitière à comté.



Semaine jeunes SNEJ 2022 à Vesoul du 9 au 17 Juillet



66 participants (2 route et 64 VTT) étaient inscrits dont un jeune licencié du club des Chantalistes.

Notre camping se situait près du lac.

3 encadrants de notre département (Yann, Thierry, Luc) ont participé à ce séjour.

Les balades à VTT et à vélo de route nous ont permis de découvrir les alentours de Vesoul.

Une activité différente (piscine, jeux...) était proposée en fin d'après-midi. Les nuits ont été animées par les moustiques et les grenouilles... Nous gardons un très bon souvenir de ce séjour.

Les 18-19 et 20 juin 2022

La Commission Féminines du Codep 21 a organisé cette année son Voyage Itinérant Féminin annuel dans le Parc National de Forêts. Quelques mots sur ce 11^{ème} parc national créé en 2019. C'est le seul Parc National situé dans la moitié Nord de la France (les 10 autres étant situés dans le Sud mais également en Outremer). Il se trouve à cheval entre la Bourgogne et la Champagne. Dans la famille des Parcs Nationaux, c'est un parc spécialisé : il permet aux scientifiques d'étudier les effets du changement climatique sur les forêts. Il héberge et protège également une faune remarquable dont la cigogne noire (emblème du parc) fait partie.



Nous avons choisi un "samedi-dimanche-lundi" au lieu d'un "vendredi-samedi-dimanche" pour permettre aux dames qui travaillent le samedi de ne poser qu'un jour de congé. Cette formule a été appréciée. Nous étions **24 dames** issues de **11 clubs** de Côte-d'Or (Quetigny, Marsannay, Saulieu, Cyclos Randonneurs Dijonnais, Semur, Varois, Pouilly, Beaune, Venarey, Chevigny, Tandem Club Dijonnais). **3 messieurs** faisaient également partie du voyage : Jean-Michel au volant de la camionnette gérant les bagages, les pique-niques et le transport des dames fatiguées, Bernard à vélo avec nous pour assurer les réparations et Hervé qui pilotait le tandem de Simone, non-voyante.

Comme chaque année, nous partons d'un club différent de Côte-d'Or : après Dijon (Chantalistes), Varois, Marsannay, Chevigny, Pouilly, Beaune, nous avons choisi de partir de Selongey cette année. Après un café-brioche offert par nos amis cyclos du club ACT Selongey (que nous remercions vivement), nous avons mis le cap sur Langres en faisant quelques méandres.

L'hébergement a été choisi à Langres, qui ne fait pourtant pas partie du Parc National de Forêts mais qui est une très jolie ville bordée de remparts et remplie d'histoire, que nous avons d'ailleurs visitée avec une guide touristique avant de repartir le dernier jour.



1^{er} jour : 18 juin - Selongey → Langres via Auberive (97 km – 1367 m de dénivelé)

La canicule annoncée était bien présente et notre première journée a été quelque peu difficile à supporter pour certaines. Heureusement que notre accompagnateur Jean-Michel avait prévu suffisamment de bouteilles d'eau pour nous éviter la déshydratation ! La camionnette n'a pas chômé ce jour-là afin de ramener les dames qui ont eu un "coup de chaud".

Nous avons traversé le joli village de Montsaugéon, puis, après une montée assez longue (route de la Dhuis), nous avons fait une pause à Aujeurre pour y admirer la fontaine de la Peute Bête.



Mais nous n'étions pas au bout de nos peines car l'endroit du pique-nique recommandé par la Mairie d'Auberive, situé dans l'enclos à gibier (parc de vision) se gagnait après 3 km d'une montée bien raide... Heureusement, Jean-Michel avait préparé une jolie table à l'ombre, bien garnie, pour nous faire oublier notre fatigue et la chaleur !

Notre circuit nous a amenées à Perrogney, point culminant de la Haute-Marne (nous ne sommes pas montées au Haut-du-Sec, il faut rester raisonnable !), puis nous avons rejoint Langres par la voie cyclable, bien ombragée et bien méritée !!



2^{ème} jour : 19 juin - Langres → Langres (55 km – 730 m de dénivelé)

Il a donc été décidé collégalement de raccourcir le circuit du lendemain et de ne pédaler que le matin afin d'éviter la surchauffe ! Vers 7h45 donc, tout le monde était sur le vélo pour un circuit raccourci (55 km au lieu de 94), ce qui, certes, nous a privées de la visite d'Arc-en Barrois prévue avec un guide, mais ce qui était tout de même plus prudent !

Nous avons tout de même pu admirer le Réservoir de la Mouche que nous avons contourné en partie, et sa digue. Après des montées bien raides (quand même 730 m de dénivelé positif en 55 km !), nous avons atteint le lieu du pique-nique à Jorquenay, peu avant de rejoindre Langres.



Jean-Michel nous avait trouvé un endroit superbe, bien ombragé, pour pique-niquer au bord du canal. La curiosité locale à Jorquenay, est le pont-levis sur le canal. Un bateau a eu la bonne idée de passer au moment où nous étions en train d'admirer ce pont, nous avons ainsi pu le voir en action.



Mais avant de pouvoir profiter de l'après-midi libre, un dernier effort nous attendait : après quelques kilomètres le long du canal pour rejoindre Langres depuis Jorquenay, il a fallu attaquer la montée finale de Langres (12% sur plusieurs centaines de mètres...). Donc après-midi libre bien mérité : piscine de l'hôtel pour certaines, petite bière en terrasse pour d'autres, ou visite de la ville pour les plus courageuses.

Au moment de l'apéritif, un quiz a été distribué aux cyclotes afin de tester leurs connaissances sur le Parc National de Forêts et, puisque nous partions de Selongey, berceau de la Société SEB, sur cette entreprise. Les 2 personnes ayant obtenu le plus de points (18/22 pour Simone et 16/22 pour Laurence) ont reçu chacune un petit cadeau. Bravo à toutes les deux !

3^{ème} jour : 20 juin - Langres → Selongey (68 km – 730 m de dénivelé)

Pas de VI sans un peu de pluie va devenir notre slogan !! Après ces 2 jours caniculaires, la pluie était annoncée. Tant mieux, elle allait rafraîchir l'atmosphère. C'est donc avec nos imperméables que nous avons effectué la visite guidée de Langres, avec une guide passionnée, pendant que Bernard gardait les vélos devant l'Office de Tourisme et que Jean-Michel faisait quelques courses pour le pique-nique.



Nous avons pu découvrir (ou redécouvrir) les remparts et leur histoire, la Tour St-Ferjeux, la magnifique Tour de Navarre avec son éblouissante architecture intérieure, comme en témoignent les photos ci-dessous, de superbes cours intérieures, des passages ressemblant aux traboules de Lyon...



Par chance (avouons-le, c'est quand même mieux sans pluie !) le soleil est revenu vers 10h, juste au moment où nous remontions sur les vélos après la visite. L'atmosphère était de nouveau respirable !

Mais nous avons également revu à la baisse le circuit du 3^{ème} jour, surtout en termes de dénivelé (réduit à 730 m au lieu des 1041 prévus) pour limiter la fatigue !

Allez, encore un effort pour atteindre le village de Cohons et ses escargots de pierre...



... qui se méritent eux aussi car la côte pour y parvenir est sévère (12-13% !).

Après un pique-nique au bord du lac de Villegusien (également appelé Lac de la Vingeanne), nous avons repris notre route en direction de Selongey où nous sommes arrivées vers 16h.



Nous remercions de nouveau les cyclos du club de Selongey qui nous ont accueillies à l'arrivée avec des boissons fraîches, très bienvenues car la chaleur était revenue, et du gâteau.

En conclusion, ce VI restera dans les bons souvenirs malgré les fortes chaleurs. L'ambiance était, elle aussi au beau fixe et fort heureusement, nous n'avons pas eu d'accident à déplorer, juste quelques "coups de chaud" mais qui ont trouvé remède dans la piscine ou devant une bonne bière !

Et encore un grand merci à nos 3 accompagnateurs, aux petits soins pour nous 😊



Le Voyage Itinérant Féminin 2023 est à l'étude. Les dates et la destination vous seront communiquées dès que possible.

La Commission Féminine du Codep 21 de cyclotourisme

AG 2022 tenue le 28 janvier 2023 à Selongey

COMMISSION HANDICAP

Membres : M. Regnault – L. Chaudron

Parce ce qu'elle soutient une pratique du vélo pour tous, hommes ou femmes, à tous les âges, valides ou non valides, la commission handicap s'apparente à une commission du vélo pour tous.

1 - Objectifs (en noir) – Réalisations (en bleu)

Proposer aux clubs d'obtenir le label handi-valides du CDOS

L'inclusion de personnes handicapées est déjà une réalité dans plusieurs de nos associations.

Le CDOS accorde un label handi-valides aux clubs qui satisfont à plusieurs critères.

Le Tandem Club Dijonnais a obtenu ce label en septembre 2021 (18 clubs sportifs labellisés en CO à fin 2022)

Septembre 2022 – Information des clubs et lancement de la démarche de labellisation handi-valides

Les informations sont disponibles en [page handicap du site](#)

https://www.ffvelo-codep21.fr/handicap.html#_label%20handi%20valides



Démarche label
valides-handicapés.



Label VH - Fiche
renseignements.pdf

2 - Accueillir et collaborer avec des structures externes

Les 24 et 25 mars 2022, au CREPS de Dijon, accueil de la commission nationale PSH (Personnes en Situation de Handicap), en réunion décentralisée, présidée par François BEAUDOUIN, élu fédéral.

Participation aux échanges avec, pour notre Codep, 3 de ses membres ainsi que la présidente du TCD Tandem Club Dijonnais. Avant de clore ces 2 journées d'échanges, le président du CDOS 21 est venu présenter le label handi-valide qu'il souhaite développer auprès des clubs sportifs de Côte-d'Or et que seulement quelques CDOS favorisent sur le territoire national.

3 - Accompagner des associations - Accompagnement d'une opération de la ligue de Bourgogne de Sport adapté

Faire appel aux ressources de nos clubs pour aider des organisations qui souhaitent réaliser des opérations ciblant des personnes handicapées. Ce fut le cas en 2021 avec le Tandem Club Dijonnais, pour sa première randonnée vélo **Ouverte à Tous (Montée en compétence du TCD sur des tâches spécifiques de l'événement)**.

En avril 2022, la ligue de Bourgogne de Sport Adapté sollicite le Codep21 à l'occasion d'une opération qu'elle organise, intitulée "Découvre ta région en vélo". Elle concerne des déficients intellectuels, jeunes et adultes, en structure médico-sociale (DAMS21 PEP CBFC, Institut médico-éducatif, maison d'accueil spécialisée).

Ce serait un "défi science" d'énumérer les déficiences intellectuelles, d'autant plus que ce sont souvent des maladies rares, chromosomiques, génétiques. Le nombre de personnes atteintes en France est de l'ordre du million. La déficience intellectuelle n'exclut pas la pratique sportive, au contraire, le sport est parfois un remède même si on n'a pas le haut niveau de Léa Ferney. Citons le cas de Romain que nous avons chaperonné sur son vélo ; atteint du syndrome de Prader Willi, il souffre de pulsions alimentaires et tabagiques. La seule solution de s'en sortir, c'est un programme adapté d'activités physiques régulières (manger-bouger).

Le 20 mai 2022, le groupe de 4 participants, accompagné d'éducateurs de leur structure, de deux bénévoles du club des Chantalistes et de quatre volontaires de celui de Chevigny-Saint-Sauveur, a parcouru 20 kilomètres du Lac Kir à Sainte-Marie-sur-Ouche.

La déficience transformée en défi

Voir Article du 5 juillet du Bien Public

4 - En Commission Handicap, on passe aussi à côté de quelque chose ; la commission handicap a raté le passage du Tour de France Solidaire pour l'association Prader Willi.

Parti de Nancy et de passage à Dijon le 2 juillet, le Tour de France solidaire de Laurence Callais a pour objectif de sensibiliser le public sur le syndrome de Prader Willi et de récolter des fonds pour soutenir l'association éponyme de cette maladie.

Après quelques contacts avec cette cycliste, éducatrice spécialisée, l'information est relayée à François Beaudouin, commission handicap fédérale, pour tenter de mobiliser les clubs sur le passage de ce Tour solidaire et éventuellement en Bretagne pendant la Semaine Fédérale.

5 - Echanges avec des acteurs du sport adapté - Jeudi 20 octobre 2022 - Journée multisport

Gymnase Bertrand Jacob du CREPS de Dijon, théâtre d'une journée multisport à l'initiative de la Ligue BFC de Sport Adapté au profit de 50 Côte-d'Oriens.

La Fédération Française de Sport Adapté est au service de personnes qui présentent une déficience intellectuelle ; elle développe ou promeut, pour leur compte, des pratiques d'activités physiques et sportives quel que soit leur âge.

Les bénéficiaires viennent de Semur-en-Auxois, Châtillon-sur-Seine, Savigny-lès-Beaune et de l'agglomération dijonnaise ; adultes, adolescents ou enfants, ils dépendent d'établissements accompagnant des personnes en situation de handicap, pour les uns Foyer de vie, pour les autres PEP 21, institut médico-éducatif, ou DAME Mosaik, acronymes qui diffèrent selon la situation des personnes et selon la prise en charge de la structure d'accueil.

Six disciplines sportives représentées : football, volley-ball, jeu de boules, handball, basket, Le club de gymnastique rythmique de Chevigny. **Pourquoi pas une activité cyclotourisme pour une prochaine édition de cette journée, la pratique du vélo étant réalisée dans un centre d'activités de jour de Savigny-lès-Beaune ?**

Perspectives 2023

1. **Consulter** des Clubs sur leurs intentions dans la démarche du label Handi-valides
2. **Continuer** l'inventaire en cours des projets en commun avec la ligue BFC de Sport adapté
3. **Proposer** la candidature du Codep21 à la journée multisports 2023 ligue BFC Sport adapté au CREPS ou ailleurs
4. **Participer** activement aux 40 ans du Tandem Club Dijonnais (du 26 au 29 mai).



À vélo tout est plus beau !

Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

AG 2022 tenue le 28 janvier 2022 à Selongey

COMMISSION WEBMASTER

Membres : M. Regnault – T. Belloir

Les visites du site internet du
Codep sont mesurées depuis
2020.

<https://www.ffvelo-codep21.fr>

Nombre de visiteurs

En 2022	En 2021	En 2020
2700	2130	2000

Le nombre de pages lues est également
en hausse (6300 en 2022 contre 5841 en
2021).

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Côte
d'Or
LE DÉPARTEMENT

DIJON
métropole



AG 2022 tenue le 28 janvier 2023 à Selongey

COMMISSION STATISTIQUES

Membre : D. Guernic

2022 : une année enfin libérée des contraintes Covid !

- ❖ Nombre de licenciés : une année en progression :
 - 2021 = 1314 licenciés – 37 clubs
 - **2022 = 1431 licenciés – 40 clubs**
- Soit une augmentation d'environ **9 %** du nombre de licenciés
- ❖ 3 clubs ont rejoint notre Fédération : Cycl Arc – Union Sportive des Cheminot Dijonnais – Cinécyclo.
- ❖ Le CODEP 21 est le 2ème de France en termes d'augmentation d'effectifs avec 117 licenciés de plus qu'en 2021, derrière le Pas-de-Calais. Au niveau national, augmentation de 565 licenciés donc bravo à nos clubs.
- ❖ Le nombre de **féminines** de nos clubs a augmenté de **14%** par rapport à l'an dernier :
 - 316 féminines en 2022 (contre 277 en 2021).
 - Les féminines représentent maintenant 22% de l'effectif total.
- ❖ Nos randonnées :

51 randonnées ont été organisées en 2022 en Côte-d'Or dont : 13 en VTT - 34 route - 4 gravel
+ 6 "Mai à Vélo" - 5 cyclo-découvertes
3 clubs ont cumulé une organisation multiple avec des circuits route-VTT et gravel
- ❖ Au total, c'est **6013 participations** et presque **400 000 km parcourus**, soit 10 fois le tour de la Terre.
- ❖ Remise des récompenses du challenge départemental (**voir annexe 8**)

